Quatre-vingt-septième année. — N° 115. Le numéro : 15 francs. Samedi 14 Mai 1955.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Documents administratifs	DÉBATS			Conseil économique		Documents		
					Assemblée nationale	Conseil de la République	Assemblée Union française	Avis et Rapports	Bulletin	Assemblée nationale	Conseil de la République	Assemblée Union fr.
C. C. P. : 9063.13, Paris	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et Outre-mer. .	3.450	1.800	950	300	800	600	400	250	550	1.000	500	250
Etranger.	6.600	3.400	1.750	500	2.100	1.600	800	450	850	1.700	800	400

L'Édition des **LOIS ET DÉCRETS** comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, informations, annonces et tables mensuelles.

Les Éditions des **DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, du CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE et de l'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE** comprennent le compte rendu *in extenso* des séances, les questions écrites et les réponses des ministres.

Éditions du **CONSEIL ÉCONOMIQUE** { Avis et rapports ; Bulletin analytique des séances.

Les Éditions des **DOCUMENTS de L'ASSEMBLÉE NATIONALE, du CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE et de l'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE** comprennent les projets et propositions de loi, rapports et avis des commissions.

L'Édition des **DOCUMENTS ADMINISTRATIFS** comprend les rapports et statistiques des administrations.

Les tables annuelles sont fournies gratuitement aux abonnés.

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION : 31, Quai Voltaire, Paris (7e). — Tél. : LIT 27-91

Vient de paraître:

AERONAUTIQUE CIVILE

L'arrêté du 8 avril 1955 (*Journal officiel* du 21 avril 1955) relatif aux **conditions de navigabilité des aéronefs civils** et l'arrêté du 16 mars 1955 (*Journal officiel* du 24 avril 1955) relatif à la **publicité aérienne** ont été réunis dans le fascicule spécial **n° 55-68 S,** mis en vente ou expédié franco par la Direction des Journaux officiels, 31, quai Voltaire, Paris (7e), au prix de **15 F.**

(*Règlement par mandat-poste, chèque bancaire ou chèque postal* [*C. C. P.* 9063-13 *Paris*].)

SOMMAIRE

DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES

Présidence du conseil.

Décret du 11 mai 1955 portant délégation de signature (p. 4806).

Décret n° 55-530 du 13 mai 1955 relatif au conseil supérieur de la recherche scientifique et du progrès technique (p. 4806).

Décret du 13 mai 1955 portant nomination du président du conseil supérieur de la recherche scientifique et du progrès technique (p. 4806).

Arrêté portant nomination d'un membre suppléant de la commission consultative centrale des marchés de la présidence du conseil (p. 4806).

Arrêté portant nomination d'un directeur adjoint (direction de la documentation) (p. 4806).

Ministère de la justice.

Liste complémentaire des candidats autorisés à concourir pour l'admission aux fonctions de notaire, d'avoué, d'huissier et de commissaire-priseur en Algérie (rectificatif) (p. 4806).

Ministère de l'intérieur.

Décrets du 4 mai 1955 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 4807).

Décrets du 11 mai 1955 portant nomination, détachement et mises en disponibilité (administration préfectorale) (p. 4809).

Arrêtés portant promotions et nominations (sûreté nationale) (p. 4809).

Ministère de la défense nationale et des forces armées.

Décret du 5 mai 1955 portant promotion dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 4810).

Ministère de la France d'outre-mer.

Décrets du 11 mai 1955 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 4810).

Ministère de l'éducation nationale.

Arrêté portant autorisation à des candidats étrangers de prendre part au concours d'agrégation de médecine (p. 4811).

Ministère de la marine marchande.

Décret du 11 mai 1955 portant promotion d'administrateurs généraux de l'inscription maritime (p. 4812).

Interdictions temporaires de fonctions (p. 4812).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Ordre du jour. — Réunions de commissions du vendredi 13 mai 1955. — Convocations de commissions (p. 4812).

Conseil de la République. — Ordre du jour (p. 4813).

INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour. — Convocation et annulations de convocations de commissions (p. 4814).

INFORMATIONS RELATIVES AU CONSEIL ECONOMIQUE

Convocations de commissions (p. 4814).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Situations résumées des opérations du Trésor, de la dette publique, de la caisse autonome d'amortissement et du budget annexe des postes, télégraphes et téléphones au 28 février 1955 (p. 4815).

Avis aux importateurs et aux exportateurs. — Soixante-troisième liste des personnes physiques et morales auxquelles l'agrément de commissionnaires en douane a été soit accordé, soit retiré (p. 4835).

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Avis de vacance de chaire (p. 4835).

Avis de vacance d'emploi de conservateur de musée contrôlé (p. 4835).

Annonces (p. 4836).

DEBATS PARLEMENTAIRES

(PUBLICATIONS SPÉCIALES VENDUES SÉPARÉMENT)

N° 50 A. N.

Assemblée nationale. — Compte rendu *in extenso* des débats du vendredi 13 mai 1955. — Questions écrites. — Réponses des ministres aux questions écrites (p. 2719).

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

PRESIDENCE DU CONSEIL

Décret du 11 mai 1955 portant délégation de signature.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,

Vu les décrets des 23 février et 1er mars 1955 portant nomination des membres du Gouvernement;

Vu le décret du 10 mars 1955 portant délégation d'attributions au secrétaire d'Etat à la présidence du conseil;

Vu le décret du 28 juillet 1938 modifié par le décret du 21 août 1951 portant règlement d'administration publique en ce qui concerne les cabinets ministériels;

Vu le décret n° 47-213 du 29 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer leur signature;

Vu les arrêtés des 2 et 7 mars et du 11 mai 1955 portant nomination des membres du cabinet du secrétaire d'Etat à la présidence du conseil;

Vu les arrêtés des 11 et 15 mars 1955 portant délégation de signature,

Décrète:

Art. 1er. — En l'absence de M. Georges Hutin, directeur du cabinet, délégation générale est donnée à M. **Pierre Barraud**, conseiller technique, pour signer au nom du secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, tous actes, arrêtés ou décisions à l'exclusion des décrets.

Art. 2. — Le présent décret qui a effet du 9 mai 1955, sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 11 mai 1955.

EDGAR FAURE.

Par le président du conseil des ministres:

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,

JEAN MÉDECIN.

Décret n° 55-530 du 13 mai 1955 relatif au conseil supérieur de la recherche scientifique et du progrès technique.

Le président du conseil des ministres,

Vu le décret n° 54-918 du 14 septembre 1954 portant création d'un conseil supérieur de la recherche scientifique et du progrès technique,

Décrète:

Art. 1er. — Le conseil supérieur de la recherche scientifique et du progrès technique créé par le décret susvisé du 14 septembre 1954 auprès du secrétaire d'Etat à la recherche scientifique et du progrès technique est directement rattaché au président du conseil.

Art. 2. — La présidence du conseil supérieur de la recherche scientifique et du progrès technique peut être exercée au nom du président du conseil par une personnalité de son choix nommée par décret.

Art. 3. — Toutes les dispositions contraires au présent décret sont abrogées.

Art. 4. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 13 mai 1955

EDGAR FAURE.

Décret du 13 mai 1955 portant nomination du président du conseil supérieur de la recherche scientifique et du progrès technique.

Le président du conseil des ministres,

Vu le décret n° 54-918 du 14 septembre 1954 portant création d'un conseil supérieur de la recherche scientifique et du progrès technique;

Vu le décret n° 55-530 du 13 mai 1955 relatif au conseil supérieur de la recherche scientifique et du progrès technique,

Décrète:

Article unique. — M. Henri Longchambon, sénateur, ancien ministre, est nommé président du conseil supérieur de la recherche scientifique et du progrès technique.

Fait à Paris, le 13 mai 1955.

EDGAR FAURE.

Nomination d'un membre suppléant de la commission consultative centrale des marchés de la présidence du conseil.

Par arrêté du 13 mai 1955, est nommé membre suppléant de la commission consultative centrale des marchés de la présidence du conseil, M. Jean-Paul Martin, directeur des Journaux officiels.

Les dispositions de l'arrêté du 16 décembre 1953 portant désignation de M. Reymond, sont abrogées.

Direction de la documentation.

Par arrêté du 13 mai 1955, M. Cremieux-Brilhac (Jean-Louis), sous-directeur au 3e échelon à la présidence du conseil (direction de la documentation), est nommé directeur adjoint.

MINISTERE DE LA JUSTICE

Liste complémentaire des candidats autorisés à concourir pour l'admission aux fonctions de notaire, d'avoué, d'huissier et de commissaire-priseur en Algérie.

Rectificatif au *Journal officiel* des 9 et 10 mai 1955: page 4596, 1re colonne, 12e ligne, après: « M. Benfriha (Habib) », ajouter, Concours pour l'admission aux fonctions d'huissier (centre d'Alger): « M. Ricard (Robert) ».

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Décrets du 4 mai 1955 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 4 mai 1955, pris sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre de l'intérieur, après avis du conseil de l'ordre en date du 4 avril 1955 portant que les promotions et les nominations de ce décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promus et nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

Au grade d'officier.

MM.

Agron (Edouard), ancien conseiller municipal de Dijon (Côte-d'Or). Chevalier du 28 décembre 1928.

Dauzet (Edouard), préfet de l'Ariège. Chevalier du 15 janvier 1947.

Durand (Pierre), maire de Bombon (Seine-et-Marne). Chevalier du 5 octobre 1933.

Evesque (Paul), ancien conseiller général, ancien maire de la Motte-Chalançon (Drôme). Chevalier du 24 février 1938.

Graille (Jean-Baptiste), directeur honoraire de la préfecture de la Seine, maire adjoint du 14e arrondissement de Paris. Chevalier du 28 juillet 1933.

Grandpierre (Georges), ancien maire de Bussy-la-Côte (Meuse). Chevalier du 9 novembre 1920.

Honnorat (Auguste), ancien conseiller général, ancien maire de Saint-André-les-Alpes (Basses-Alpes). Chevalier du 4 juin 1930.

Hubie (Jacques), ingénieur général des services techniques de la ville de Paris. Chevalier du 10 juillet 1934.

Morel (Pierre), conseiller général, ancien maire de Saint-Aubin-du-Cormier (Ille-et-Vilaine). Chevalier du 30 juillet 1937.

Monseigneur Moussaron (Jean-Joseph-Aimé), archevêque d'Albi (Tarn). Chevalier du 8 août 1939.

Petit (Robert), inspecteur général de l'administration au ministère de l'intérieur. Chevalier du 25 décembre 1945.

Ruffier (Raoul), conseiller général, conseiller municipal de Gaillon (Eure). Chevalier du 10 octobre 1930.

Au grade de chevalier.

MM.

Ahmed ben Amar ben El Caïd (Mustapha), maire d'Aumont (Oise); 38 ans de pratique professionnelle et de fonctions électives.

Amiel (Henri), maire de Préchac-sur-Adour (Gers); 58 ans de pratique professionnelle, de services militaires et de fonctions électives.

Chanoine Amy (Emile), curé de la paroisse Notre-Dame à Vincennes (Seine); 48 ans de ministère ecclésiastique et de services militaires.

Audibert (Armand), conseiller général, maire de Châteauneuf-les-Martigues (Bouches-du-Rhône); 33 ans de pratique professionnelle, de services militaires et de fonctions électives.

Augerot (Georges), maire de Chavanne (Haute-Saône); 40 ans de pratique professionnelle, de services militaires et de fonctions électives.

Avrillon (Lucien), maire de Cangey (Indre-et-Loire); 37 ans de pratique professionnelle, de services militaires et de fonctions électives.

Azemia (Georges), conseiller général, maire de Vernon (Eure); 25 ans de pratique professionnelle, de services militaires et de fonctions électives.

Baille (François), maire de Nevache (Hautes-Alpes); 32 ans de pratique professionnelle, de services militaires et de fonctions électives.

Baudeau (Henri), maire de Bouzy-la-Forêt (Loiret); 60 ans de pratique professionnelle, de services militaires et de fonctions électives.

De Benque (Raymond), ancien conseiller général, maire d'Adervielle (Hautes-Pyrénées); 41 ans de pratique professionnelle, de services militaires et de fonctions électives.

Bour (Marcel), ancien maire adjoint du 19e arrondissement à Paris; 37 ans de pratique professionnelle et de services militaires.

Boyer (Charles), maire des Lesches (Dordogne); 53 ans de pratique professionnelle, de services militaires et de fonctions électives.

Bride (René), ancien conseiller général, maire de Reims (Marne); 29 ans de pratique professionnelle, de services militaires et de fonctions électives.

Brisson (Maurice), conseiller général, maire de Pont-sur-Yonne (Yonne); 43 ans de pratique professionnelle, de services militaires et de fonctions électives.

Cabrière (Albert), conseiller général, maire d'Anduze (Gard); 61 ans de pratique professionnelle, de services militaires et de fonctions électives

Calvez (Eugène), conseiller général, maire de Plouneour-Trez (Finistère); 51 ans de pratique professionnelle, de services militaires et de fonctions électives.

Chanoine Care (Abel), secrétaire de l'évêché de Metz (Moselle); 42 ans de ministère ecclésiastique et de services militaires.

Castan (Clément), ancien adjoint du maire de Laval-Roquecezière (Aveyron); 58 ans de pratique professionnelle, de services militaires et de fonctions électives.

Chaudet (René), directeur adjoint à la préfecture de la Seine; 39 ans de fonction publique et de services militaires.

Combes (Georges), sous-préfet de Sens (Yonne); 22 ans de fonction publique.

Delboulbe (Jean), maire de Perville (Tarn-et-Garonne); 35 ans de pratique professionnelle, de services militaires et de fonctions électives.

Chanoine Delorme (Joannès), chancelier de l'archevêché d'Avignon (Vaucluse); 34 ans de ministère ecclésiastique et de services militaires.

Doublard-du-Vigneau (André), conseiller général, maire de Sarge-sur-Braye (Loir-et-Cher); 46 ans de pratique professionnelle, de services militaires et de fonctions électives.

Doublet (Maurice), sous-préfet de Roanne (Loire); 24 ans de fonction publique et de services militaires.

Dufresne (Gaston), adjoint au maire d'Abbeville (Somme); 52 ans de pratique professionnelle, de services militaires et de fonctions électives.

Etoubleau Jean), sous-préfet d'Albertville (Savoie); 26 ans de fonction publique et de services militaires.

Fauconneau (Georges), maire de Saint-Pierre-les-Etieux (Cher); 59 ans de pratique professionnelle, de services militaires et de fonctions électives.

Fradin (Louis), maire de Nanteuil-en-Vallée (Charente); 56 ans de pratique professionnelle, de services militaires et de fonctions électives.

Fregeac (Firmin), maire de Senaillac-Latronquière (Lot); 52 ans de pratique professionnelle, de services militaires et de fonctions électives.

Girard (Pierre), maire de la Collancelle (Nièvre); 42 ans de pratique professionnelle, de services militaires et de fonctions électives.

Giraud (Maurice), conseiller général, maire de Saint-Pierre-d'Excideuil (Vienne); 34 ans de pratique professionnelle, de services militaires et de fonctions électives.

Girieud (Joseph), maire de Colmars-les-Alpes (Basses-Alpes); 33 ans de pratique professionnelle, de services militaires et de fonctions électives.

Guitard (Henri), conseiller général, maire de Céret (Pyrénées-Orientales); 34 ans de pratique professionnelle, de services militaires et de fonctions électives.

Halligon (Joseph), conseiller général, maire du Lion-d'Angers (Maine-et-Loire); 44 ans de pratique professionnelle, de services militaires et de fonctions électives.

Herrenschmidt (Jean-Daniel), préfet de la Haute-Saône; 20 ans de fonction publique et de services militaires.

Horst (Paul), pasteur, président du consistoire de la paroisse Saint-Nicolas à Strasbourg (Bas-Rhin); 50 ans de ministère ecclésiastique et de services militaires.

Houriez (Narcisse), chef de division à la préfecture du Pas-de-Calais; 45 ans de fonction publique et de services militaires.

Jonquiere (Louis), maire de Saint-Pastour (Lot-et-Garonne); 48 ans de pratique professionnelle, de services militaires et de fonctions électives.

Jury (Ennemond), maire de Chonas-l'Amballan (Isère); 49 ans de pratique professionnelle, de services militaires et de fonctions électives.

Kieffer (Clément), directeur de l'école des arts appliqués à Metz (Moselle); 41 ans de fonction publique et de services militaires.

Kubler (Julien), conseiller général, conseiller municipal de Menton (Alpes-Maritimes); 55 ans de pratique professionnelle et de fonctions électives.

Mgr Le Bellec (Eugène), évêque de Vannes (Morbihan); 44 ans de ministère ecclésiastique.

Le Berre (Isaac), ancien adjoint au maire de Poulgoazec en Plouhinec (Finistère); 47 ans de pratique professionnelle, de services militaires et de fonctions électives.

Lefevre (Robert), secrétaire général de la mairie de Laval (Mayenne); 26 ans de fonction publique et de services militaires.

Legendri (Jacques), inspecteur retraité des contributions indirectes à Fort-de-France (Martinique); 43 ans de fonction publique et de services militaires.

Linement (Charles), maire de Concarneau (Finistère); 29 ans de pratique professionnelle, de services militaires et de fonctions électives.

L'Oisseau (Ferdinand), secrétaire général du foyer des vieux à Vichy (Allier); 48 ans de services civils et militaires.

Mac Grath (Georges), secrétaire général de la préfecture de la Seine-Maritime; 21 ans de fonction publique et de services militaires.

Marignier (Georges), conseiller général, maire de Joze (Puy-de-Dôme); 39 ans de pratique professionnelle, de services militaires et de fonctions électives.

Massol (Claude), secrétaire général de la préfecture du Nord; 23 ans de fonction publique et de services militaires.

De Milleville (Guy), conseiller général, maire de Routot (Eure); 28 ans de pratique professionnelle et de fonctions électives.

Mullins (Cécil), secrétaire général de la préfecture de Seine-et-Marne; 22 ans de fonction publique et de services militaires.

Noël (Gérard), conseiller général, maire de Surgères (Charente-Maritime); 33 ans de pratique professionnelle, de services militaires et de fonctions électives.

Passelergue (Jean), secrétaire général de la mairie de Clamart (Seine); 41 ans de fonction publique.

Pauly (Julien), maire de Bourg-d'Hem (Creuse); 50 ans de pratique professionnelle, de services militaires et de fonctions électives.

Peene (Daniel), conseiller général, maire d'Hondschoote (Nord); 28 ans de pratique professionnelle, de services militaires et de fonctions électives.

Pernoux (John), pasteur à Beaucourt (territoire de Belfort); 56 ans de ministère ecclésiastique.

Perrin (Joseph), ancien conseiller général, maire de Saint-Ismier (Isère); 47 ans de pratique professionnelle et de fonctions électives.

Picard (Joseph), ancien maire de Confolens-Port-Dieu (Corrèze); 46 ans de pratique professionnelle, de services militaires et de fonctions électives.

Planteline (Auguste), maire de Saint-Sylvain-sous-Toulx (Creuse); 52 ans de pratique professionnelle, de services militaires et de fonctions électives.

Privat (Marcel), ancien conseiller général, maire de Saint-Germain-de-Calberte (Lozère); 26 ans de pratique professionnelle, de services militaires et de fonctions électives.

Quillard (Marcel), maire de Bransles (Seine-et-Marne); 50 ans de pratique professionnelle, de services militaires et de fonctions électives.

Mgr Richaud (Paul), archevêque de Bordeaux (Gironde); 49 ans de ministère ecclésiastique et de services militaires.

Ripert (Jean), directeur des services financiers de la mairie de Marseille (Bouches-du-Rhône); 45 ans de fonction publique et de services militaires.

Salomon (Gaston), chef de division à la préfecture de la Vendée; 34 ans de fonction publique et de services militaires.

Sanson (Gaston), maire de Fauville-en-Caux (Seine-Maritime); 53 ans de pratique professionnelle, de services militaires et de fonctions électives.

Sauzet (Maxime), administrateur civil au ministère de l'intérieur; 20 ans de fonction publique et de services militaires.

Savignat (Pierre), vice-président du conseil général de la Nièvre; 32 ans de pratique professionnelle, de services militaires et de fonctions électives.

Surzur (Henri), chef de division à la préfecture de l'Isère; 46 ans de fonction publique et de services militaires.

Mme Thiry (Marie), chef de groupe au ministère de l'intérieur; 36 ans de fonction publique.

Thuillier (Maurice), chef de division à la préfecture de Seine-et-Oise; 46 ans de fonction publique et de services militaires.

Ursy (Pierre), maire de Milhac-d'Auberoche (Dordogne); 50 ans de pratique professionnelle, de services militaires et de fonctions électives.

Valle (Pierre), maire de Pierreval (Seine-Maritime); 46 ans de pratique professionnelle, de services militaires et de fonctions électives.

Vennat (Louis), conseiller général, maire de Reffuveille (Manche); 42 ans de pratique professionnelle et de fonctions électives.

Vidal (Jean), maire de Villefloure (Aude); 57 ans de pratique professionnelle, de services militaires et de fonctions électives.

Voillequin (Henri), maire de Bernes (Haute-Marne); 54 ans de pratique professionnelle, de services militaires et de fonctions électives.

Par décret en date du 4 mai 1955, pris sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre de l'intérieur, après avis du conseil de l'ordre en date du 3 avril 1955, portant que la nomination de ce décret est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, est nommé chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

M. de Saint-Michel (Jules), adjoint au maire de Rosny-sur-Seine (Seine-et-Oise); 62 ans de pratique professionnelle, de services militaires et de fonctions électives.

Par décret en date du 4 mai 1955, pris sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre de l'intérieur, après avis du conseil de l'ordre en date du 4 avril 1955 portant que la nomination de ce décret est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, est nommé chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

M. Rey (François), sous-préfet détaché à l'administration centrale; 41 ans de fonction publique et de services militaires.

Par décret en date du 4 mai 1955, pris sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre de l'intérieur, après avis du conseil de l'ordre en date du 4 avril 1955 portant que la nomination de ce décret est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, est nommé chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

M. Romeuf (René), administrateur civil à la direction générale de la sûreté nationale au ministère de l'intérieur; 23 ans de fonction publique et de services militaires.

Par décret en date du 4 mai 1955, pris sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre de l'intérieur, après avis du conseil de l'ordre en date du 4 avril 1955 portant que la promotion et les nominations de ce décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promu ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

Au grade d'officier.

M. Hoine (Pierre), contrôleur général honoraire de la sûreté nationale. Chevalier du 13 mars 1947.

Au grade de chevalier.

MM.

Amy (Lucien), ingénieur au laboratoire municipal de la ville de Paris; 30 ans de fonction publique et de services militaires.

Bedel (Georges), officier de police principal à Bayonne (Basses-Pyrénées); 32 ans de fonction publique et de services militaires.

Bozzi (André), commissaire principal, chef des renseignements généraux à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais); 21 ans de fonction publique et de services militaires.

Cadel (Etienne), commissaire principal de la sûreté nationale au Mans (Sarthe); 30 ans de fonction publique et de services militaires.

Cape (Joseph), commissaire principal de la sûreté nationale à Nice (Alpes-Maritimes); 26 ans de fonction publique et de services militaires.

Clot (Georges), commissaire divisionnaire à la préfecture de police; 23 ans de fonction publique et de services militaires.

Confida (Jean), administrateur à la préfecture de police; 22 ans de fonction publique et de services militaires.

Demur (Marius), commandant major du corps urbain de Marseille (Bouches-du-Rhône); 44 ans de fonction publique et de services militaires.

Dieu (Honoré), commissaire divisionnaire à Roubaix (Nord); 22 ans de fonction publique et de services militaires.

Fonty (Jean), lieutenant-colonel, commandant le 9e groupement de C. R. S. à Marseille (Bouches-du-Rhône); 24 ans de fonction publique et de services militaires.

Fougeray (Henri), commandant de gardiens de la paix à la préfecture de police; 27 ans de fonction publique et de services militaires.

Galey (Georges), inspecteur principal de la sûreté nationale à Narbonne (Aude); 32 ans de fonction publique et de services militaires.

Groene (André), commissaire principal de la sûreté nationale; 22 ans de fonction publique et de services militaires.

Herviot (Robert), commissaire divisionnaire de police judiciaire à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme); 25 ans de fonction publique et de services militaires.

Mlle Lafleur (Jacqueline), administrateur à la préfecture de police; 20 ans de fonction publique.

Levet (Jean), commissaire principal à la préfecture de police; 34 ans de fonction publique et de services militaires.

Levitre (René), commissaire divisionnaire à la préfecture de police; 37 ans de fonction publique et de services militaires.

Menard (André), commissaire principal de police à Melun (Seine-et-Marne); 21 ans de fonction publique et de services militaires.

Paris (Pierre), commissaire divisionnaire à la préfecture de police; 26 ans de fonction publique et de services militaires.

Perrot (Daniel), commissaire divisionnaire à la préfecture de police; 22 ans de fonction publique et de services militaires.

Ravaze (Auguste), officier de police principal de la sûreté nationale; 33 ans de fonction publique et de services militaires.

Riffet (Marcel), commissaire principal de la sûreté nationale à Lyon (Rhône); 29 ans de fonction publique et de services militaires.

Terin (Georges), commissaire central au Mans (Sarthe); 30 ans de fonction publique et de services militaires.

Vantomme (Paul), commissaire principal de la sûreté nationale, chef des renseignements généraux de Feignies (Nord); 24 ans de fonction publique et de services militaires.

Par décret en date du 4 mai 1955, pris sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre de l'intérieur après avis du conseil de l'ordre en date du 4 avril 1955 portant que la promotion et les nominations de ce décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promu ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

Au grade d'officier.

M. Dossche (Emmanuel), commandant honoraire du corps de sapeurs-pompiers de Valenciennes (Nord). Chevalier du 8 avril 1950.

Au grade de chevalier.

MM.

Aussenac (Auguste), capitaine commandant le corps de sapeurs-pompiers de Castres (Tarn); 47 ans de services militaires et de pratique professionnelle dont 15 ans dans un corps de sapeurs-pompiers.

Chabanon (Robert), inspecteur départemental adjoint des services d'incendie des Ardennes; 44 ans de services militaires et de pratique professionnelle dont 23 ans dans un corps de sapeurs-pompiers.

Heinrich (Paul), inspecteur départemental adjoint des services d'incendie du Haut-Rhin; 46 ans de services militaires et de pratique professionnelle dont 27 ans dans un corps de sapeurs-pompiers.

Millet (François), inspecteur départemental adjoint des services d'incendie de Seine-et-Marne; 37 ans de services militaires et de pratique professionnelle dont 36 ans dans un corps de sapeurs-pompiers.

Reinicke (Edouard), inspecteur départemental adjoint des services d'incendie de la Seine-Maritime; 33 ans de services militaires et de pratique professionnelle dont 23 ans dans un corps de sapeurs-pompiers.

Thomas (Jean-Baptiste), directeur urbain de la protection civile à Thiers (Puy-de-Dôme); 58 ans de services militaires et de pratique professionnelle dont 41 ans dans un corps de sapeurs-pompiers.

Par décret en date du 4 mai 1955, pris en conseil des ministres, sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre de l'intérieur et après avis du conseil de l'ordre en date du 2 septembre 1954 portant que la promotion du présent décret est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, est promu dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

ALGÉRIE

Au grade d'officier.

M. Brincat (Charles), délégué à l'Assemblée algérienne, maire de Séif (Constantine). Chevalier du 27 août 1918. Titres exceptionnels.

Décret du 11 mai 1955 plaçant un préfet en position de détachement.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de l'intérieur,

Vu les décrets des 19 juin 1950 et 14 juin 1951 relatifs au statut particulier du corps préfectoral;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Causeret (Maurice), préfet de la Lozère (3e classe), est mis à la disposition du préfet de police.

Il sera placé en position de service détaché.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 11 mai 1955.

RENÉ COTY.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
EDGAR FAURE.

Le ministre de l'intérieur,
MAURICE BOURGÈS-MAUNOURY.

Décret du 11 mai 1955 portant nomination d'un préfet.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de l'intérieur,

Vu les décrets des 19 juin 1950 et 14 juin 1951 relatifs au statut particulier du corps préfectoral;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Byr (Albert), sous-préfet (hors classe) de Tizi-Ouzou, est nommé préfet de la Lozère (3e classe).

M. Byr est titularisé dans son grade.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 11 mai 1955.

RENÉ COTY.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
EDGAR FAURE.

Le ministre de l'intérieur,
MAURICE BOURGÈS-MAUNOURY.

Décret du 11 mai 1955 plaçant un préfet en position de disponibilité.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de l'intérieur,

Vu les décrets des 19 juin 1950 et 14 juin 1951 relatifs au statut particulier du corps préfectoral;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Laigret (Christian), préfet de 2e classe, hors cadres, est placé dans la position de disponibilité prévue à l'article 30 du décret du 19 juin 1950, modifié, relatif au statut particulier du corps préfectoral. Il percevra, dans cette position, la moitié du traitement afférent à son grade.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 11 mai 1955.

RENÉ COTY.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
EDGAR FAURE.

Le ministre de l'intérieur,
MAURICE BOURGÈS-MAUNOURY.

Décret du 11 mai 1955 appelant un préfet à d'autres fonctions.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de l'intérieur,

Vu les décrets des 19 juin 1950 et 14 juin 1951 relatifs au statut particulier du corps préfectoral;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Thomassin (Jean), préfet de 1re classe, secrétaire général adjoint du gouvernement général de l'Algérie, est placé dans la position prévue à l'article 30 du statut du corps préfectoral.

Il sera appelé à d'autres fonctions.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 11 mai 1955.

RENÉ COTY.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
EDGAR FAURE.

Le ministre de l'intérieur,
MAURICE BOURGÈS-MAUNOURY.

Sûreté nationale.

Par arrêté du 12 mai 1955, M. Toussaint (Avit), contrôleur général, est nommé chef de service à l'inspection générale des services et écoles de police.

Par arrêté du 12 mai 1955, M. Hacq (Michel), commissaire divisionnaire, est nommé directeur de l'école nationale de police de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or.

Par arrêtés du 12 mai 1955:

Sont promus contrôleurs généraux de 2e classe, les commissaires divisionnaires dont les noms suivent: MM. Berge (Marc), Taupin (Roger).

M. Arnulf (Raoul), commissaire divisionnaire, est promu contrôleur général de 2e classe et placé en position de détachement.

Par arrêté du 12 mai 1955, sont promus sous-directeurs de 2e classe des services actifs de la sûreté nationale les commissaires divisionnaires dont les noms suivent: MM. Nadaud (André), Rauzy (Albert).

UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMEES

Décret du 5 mai 1955 portant promotion dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret du Président de la République en date du 5 mai 1955, rendu sur les propositions du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et des forces armées, vu la délibération du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 19 avril 1955, portant que la promotion faisant l'objet du présent décret est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, est promu dans l'ordre national de la Légion d'honneur pour prendre rang du 31 décembre 1954 (sans traitement).

Au grade de commandeur.

M. le général de brigade aérienne de la 2e section du cadre de l'état-major général (cadre de réserve) Beaune (Louis-Marie-Henry); 42 ans 3 mois 2 jours de services, 22 ans 10 mois 10 jours de bonifications pour services aériens commandés, 7 ans 9 mois 8 jours de campagnes, 2 citations dont une à l'ordre de l'armée, 1 an de majorations diverses. Officier de la Légion d'honneur du 23 décembre 1937.

MINISTERE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Décret du 11 mai 1955 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur à titre civil.

Par décret du Président de la République en date du 11 mai 1955, sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de la France d'outre-mer, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 4 avril 1955 portant que les promotions et nominations faites aux termes du présent décret n'ont rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur, sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur à titre civil:

Au grade d'officier.

MM.

Balesi (Vincent-Aimé), administrateur en chef de la France d'outre-mer, chef du bureau du cabinet du ministre de la France d'outre-mer. Chevalier du 2e mars 1948. Ancienneté dans le grade, majorations comprises: 8 ans 9 mois 9 jours.

Camerlynck (Guillaume), recteur de l'académie de l'Afrique occidentale française à Dakar. Chevalier du 9 août 1948. Ancienneté dans le grade, majorations comprises: 8 ans 1 mois 9 jours.

Delteil (Pierre-Jean-Marie), gouverneur de 2e classe de la France d'outre-mer. Chevalier du 10 mars 1948. Ancienneté dans le grade, majorations comprises: 9 ans 10 mois 27 jours.

Garrousse (Pierre-Marie), gouverneur honoraire de la France d'outre-mer. Chevalier du 2 août 1946. Ancienneté dans le grade, majorations comprises: 9 ans 1 mois 19 jours.

Grimald (Aimé-Marius), gouverneur de 1re classe de la France d'outre-mer. Chevalier du 9 août 1948. Ancienneté dans le grade, majorations comprises: 8 ans.

Le Coz (Jean-Corentin-Marie), administrateur adjoint de la France d'outre-mer, Yaoundé (Cameroun). Chevalier du 13 novembre 1945. Ancienneté dans le grade, majorations comprises: 11 ans 1 mois 3 jours.

Maillet (Jean-Lucien), administrateur au journal *L'Information*, Paris. Chevalier du 18 octobre 1946. Ancienneté dans le grade: 8 ans 2 mois 13 jours.

Mauberna (Jean-Adolphe), administrateur en chef de classe exceptionnelle de la France d'outre-mer. Chevalier du 21 février 1947. Ancienneté dans le grade, majorations comprises: 8 ans 1 mois 9 jours.

Poli (Michel-Antoine), administrateur en chef de classe exceptionnelle de la France d'outre-mer, Kaolack (Sénégal) Afrique occidentale française. Chevalier du 18 octobre 1946. Ancienneté dans le grade, majorations comprises: 10 ans 1 mois 17 jours.

Rueff (Gaston-Albert), administrateur de sociétés, Paris. Chevalier du 2 août 1946.

Au grade de chevalier.

MM.

Berlandi (Victor-Paul-Richard-Antoine), greffier en chef près la cour d'appel de l'Afrique équatoriale française, Brazzaville (Afrique équatoriale française); 10 ans 10 mois 19 jours de services, dont 7 ans 18 jours de majoration pour services civils hors d'Europe.

Bonzon (Charles), pasteur de l'église réformée de France, directeur de la Société des missions évangéliques de Paris, Paris; 26 ans de services et de vie religieuse.

Bos (Pierre-Marie), vice-président délégué de la Société commerciale des ports africains, Paris; 32 ans de services et de pratique professionnelle, dont 1 an de majoration pour mobilisation.

Canal (André-Louis-Jules), administrateur en chef de la France d'outre-mer, Bozoum (Oubangui-Chari) Afrique équatoriale française; 30 ans 8 mois 22 jours de services, dont 4 ans 9 mois 2 jours de majoration pour services civils hors d'Europe et 1 an pour mobilisation.

Canale (Sauveur-Roger), commissaire divisionnaire, Dakar (Sénégal), Afrique occidentale française; 27 ans 4 mois 6 jours de services, dont 5 ans 4 mois de majoration pour services civils hors d'Europe et 1 an pour mobilisation.

Catrice (Paul-Gérard-Joseph), ecclésiastique, ancien conseiller de l'Union française, Roubaix (Nord); 25 ans de services et de vie religieuse.

Chazeau (Camille-Jacques), ingénieur, Paris; 38 ans de pratique professionnelle.

De Chessin-Cherchevsky (Constantin), ingénieur des arts et manufactures; 48 ans pratique professionnelle

Dietsch (Eugène-Louis), agent des chemins de fer de la France d'outre-mer, Agboville (Côte d'Ivoire) (Afrique occidentale française); 47 ans 5 mois 17 jours de services, dont 7 ans 2 mois 1 jour de majoration pour services civils hors d'Europe et 2 ans pour mobilisation.

Dinelli (Charles), payeur hors classe de la Trésorerie de Madagascar, Diégo-Suarez; 45 ans 6 mois 27 jours de services, dont 8 ans 8 mois 21 jours de majoration pour services civils hors d'Europe et 1 an pour mobilisation.

Drouhet (Rougeuil-Joseph-Marie), magistrat, substitut général, Paris; 25 ans 11 mois 28 jours de services, dont 4 ans 11 mois 10 jours de majoration pour services hors d'Europe.

Dubie (Paul), administrateur en chef de la France d'outre-mer, secrétaire général du Moyen-Congo, Pointe-Noire (Afrique équatoriale française); 32 ans 10 mois 8 jours de services, dont 5 ans 7 mois 23 jours de majoration pour services civils hors d'Europe et 2 ans pour mobilisation.

Ficaja (Pierre), inspecteur principal de 1re classe du travail outre-mer, Dakar (Sénégal) (Afrique occidentale française); 28 ans 11 mois 7 jours de services, dont 4 ans 1 mois 18 jours de majoration pour services civils hors d'Europe.

Filoche (Raymond-Edouard-Félix), administrateur en chef de la France d'outre-mer, Saint-Louis (Mauritanie) (Afrique occidentale française); 34 ans 8 mois 5 jours de services, dont 6 ans 10 mois 12 jours de majoration pour services civils hors d'Europe.

Gasse (Victor-Aristide), président de chambre à la cour d'appel de l'Afrique équatoriale française, Brazzaville; 33 ans 23 jours de services, dont 6 ans 9 mois 23 jours de majoration pour services civils hors d'Europe.

Labreque (Georges-Alphonse-Victor), administrateur en chef de la France d'outre-mer, Tananarive (Madagascar); 26 ans 8 mois 26 jours de services, dont 4 ans 6 mois 26 jours de majoration pour services civils hors d'Europe.

Lang (Jean-Jules-Marc), directeur de la Banque de l'Afrique occidentale française, Bamako (Soudan français) (Afrique occidentale française); 30 ans 7 mois 17 jours de pratique professionnelle.

Larché (Georges-Marie-Eugène-Henri), directeur général des Messageries du Sénégal, Dakar (Afrique occidentale française); 28 ans 8 mois 20 jours de services et de pratique professionnelle, dont 1 an de majoration pour mobilisation.

Larrat (René-Jean-Lucien), vétérinaire, inspecteur général, chef du service central de l'élevage au ministère de la France d'outre-mer; 31 ans 6 mois de services, dont 5 ans 7 mois 26 jours de majoration pour services hors d'Europe et 1 mois 22 jours pour service militaire au Maroc.

Mgr Lebreton (Alain-Sébastien), vicaire apostolique de Tamatave (Madagascar); 46 ans 2 mois 10 jours de services et de vie religieuse, dont 5 ans de majoration pour mobilisation.

Lecomte (Henri-André), administrateur en chef de la France d'outre-mer, Dakar (Sénégal) (Afrique occidentale française); 22 ans 6 mois 8 jours de services, dont 3 ans 4 mois 8 jours de majoration pour services civils hors d'Europe et 3 ans pour mobilisation.

De Marande (Gabriel), administrateur de sociétés, président du comité de patronage de l'école coloniale du Havre, le Havre (Seine-Maritime); 33 ans de pratique professionnelle.

Martin (Robert-Lucien-Joseph), administrateur en chef de la France d'outre-mer (direction des affaires économiques du ministère de la France d'outre-mer); 34 ans 21 jours de services, dont 5 ans 10 mois 11 jours de majoration pour services civils hors d'Europe.

Montel (Pierre), administrateur en chef de la France d'outre-mer, Libreville (Gabon) (Afrique équatoriale française); 31 ans 5 mois 3 jours de services, dont 6 ans 8 jours de majoration pour services civils hors d'Europe.

Perilhou (Jean), administrateur en chef de la France d'outre-mer, délégué du haut commissaire à Douala (Cameroun); 25 ans 11 mois 1 jour de services, dont 3 ans 10 mois 7 jours de majoration pour services civils hors d'Europe et 3 ans 3 mois 27 jours pour mobilisation.

Perrier (Arthur-Joseph-Eugène), inspecteur général des postes et télécommunications; 46 ans 1 mois 11 jours de services, dont 5 ans 9 mois 27 jours de majoration pour services civils hors d'Europe et 3 ans pour mobilisation.

Pignot (Jean-Baptiste-Pierre), planteur à Anokoi (Côte-d'Ivoire) (Afrique occidentale française); 53 ans de pratique professionnelle.

Pinauldt (Yves-Marie-Florentin), administrateur en chef de la France d'outre-mer, Beyla (Guinée française) (Afrique occidentale française); 25 ans 7 mois 9 jours de services dont 2 ans 5 mois 12 jours de majoration pour services civils hors d'Europe et 4 ans pour mobilisation.

Puech (Georges-Jean-Roger), directeur des douanes de l'Afrique équatoriale française, Brazzaville (Afrique équatoriale française); 35 ans 4 mois 10 jours de services dont 2 ans 6 mois 9 jours de majoration pour services civils hors d'Europe et 2 ans pour mobilisation.

Redon (Lucien-Joseph), directeur de la Compagnie marseillaise de Madagascar, Tananarive; 31 ans 10 mois 13 jours de services et de pratique professionnelle.

Mme Reste (Etiennette), née Mourguet; 28 ans de services rendus à la cause de l'Union française.

Romano (Michel-Raphaël), ingénieur, exploitant minier, Dolisie (région du Niari), Moyen-Congo (Afrique équatoriale française); 30 ans 10 jours de pratique professionnelle et services civils dont 1 an de majoration pour mobilisation.

Salomon (Emile-Georges), vicaire général, curé de Gorée (Sénégal) (Afrique occidentale française); 55 ans 7 mois 2 jours de vie religieuse et de services dont 5 ans de majoration pour mobilisation.

Tourot (Georges-Marie), administrateur en chef de la France d'outre-mer, administrateur maire de Palimé (Togo); 34 ans 8 mois 18 jours de services dont 4 ans 10 mois 17 jours de majoration pour services civils hors d'Europe et 6 ans pour mobilisation.

Vagner (Maurice-Alexandre-Charles), administrateur de sociétés coloniales, Paris; 50 ans de services et de pratique professionnelle.

Décret du 11 mai 1955 portant promotions et nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur au titre Union française et exceptionnel.

Par décret du Président de la République, en date du 11 mai 1955, pris sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de la France d'outre-mer, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 4 avril 1955 portant que les promotions et nomination faites aux termes du présent décret n'ont rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur, le conseil des ministres entendu, sont promus ou nommé dans l'ordre national de la Légion d'honneur au titre Union française et exceptionnel:

Au grade d'officier.

Foe Ndi (Frédéric), chef supérieur des Bandé, Mbalmayo (Cameroun). Chevalier du 10 novembre 1918. Ancienneté dans le grade: 6 ans 1 mois 20 jours. Titres exceptionnels.

Mahamedden ould Daddah, notable, chef religieux, Boutilimit (Mauritanie) (Afrique occidentale française). Chevalier du 3 mars 1948. Titres exceptionnels.

Au grade de chevalier.

Arabi El Goni, conseiller territorial du Tchad, grand conseiller de l'Afrique équatoriale française; 14 ans 3 mois de services. Titres exceptionnels.

Décret du 11 mai 1955 portant nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur à titre Union française.

Par décret du Président de la République en date du 11 mai 1955, pris sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de la France d'outre-mer, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 4 avril 1955 portant que les nominations faites aux termes du présent décret n'ont rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur, sont nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur, à titre Union française:

Au grade de chevalier.

Badi ould Hammoadi, chef de la tribu des Kounta (cercle de Gao), Soudan français (Afrique occidentale française); 28 ans de services.

Bang Evele Oumarou, sultan de Pouss, (Cameroun), 24 ans de services.

Bassabi Bonfoh, chef de canton de Kabou (cercle de Bassari), Togo; 34 ans de services.

Bassabi Ouro Atakpa, chef supérieur des Bassaris (cercle de Bassari), Togo; 29 ans de services.

Conde Bolokada Sory, chef de canton de Sankaran (cercle de Kouroussa), Guinée française (Afrique occidentale française); 39 ans de services.

Coulibaly Molo, directeur d'école en retraite, Kati (Soudan français) (Afrique occidentale française); 37 ans 2 mois 16 jours de services.

Diakite Samba, notable, cultivateur et éleveur, Kassare (cercle de Kita), Soudan (Afrique occidentale française); 54 ans de services.

Diarra Tiemoko, contrôleur principal de 3e classe des postes et télécommunications (Soudan français) (Afrique occidentale française); 26 ans 6 mois 2 jours de services.

Diop Mamadou, menuisier modeleur, Dakar (Sénégal) (Afrique occidentale française); 41 ans 9 mois 21 jours de services.

Diop Mamadou (El Hadj), notable, conseiller municipal, Ngaoundéré (Cameroun); 31 ans de services.

Ebara-Bimbi, chef de tribu, Gagnia (district d'Abala, région de l'Alima-Lefini), Moyen Congo (Afrique équatoriale française); 32 ans 3 mois 15 jours de services.

Ebongo (Anatole), contrôleur des douanes, chef de bureau des douanes, Ambam (région du N'Tem) (Cameroun); 23 ans 6 mois 20 jours de services.

Hamody ould Mahmoud, commerçant et agriculteur, chef de fraction, Atar (Mauritanie) (Afrique occidentale française); 26 ans de services.

Kaya (Samuel), secrétaire d'administration, Douala (Cameroun); 27 ans 4 mois 25 jours de services.

Keita Birama, agent d'exploitation principal des postes et télécommunications, Niamey (Niger) (Afrique occidentale française; 30 ans 6 mois 19 jours de services.

Lenaud Beindou, chef de canton de Yalamba (cercle de Kissidougou), Guinée française (Afrique occidentale française); 20 ans de services.

Mabaya (Jean-Baptiste), commis des services civils et financiers, chef de groupement, Motcheboum (région du Haut-Niang), Cameroun); 25 ans de services.

Magassouba Bandiougou, contrôleur de 1re classe du cadre des transmissions, Conakry (Guinée française) (Afrique occidentale française); 30 ans 1 mois de services.

Mme Maubert (Jeanne-Marguerite), secrétaire, sténotypiste, dactylographe, Dakar (Sénégal) (Afrique occidentale française); 26 ans 24 jours de services.

M'Backe El Hadj Mamadou Mamoune, marabout à Darou-Salam (cercle de Diourbel) (Sénégal) (Afrique occidentale française); 45 ans de vie religieuse.

Mohamed Ould Ebnou Abden, interprète principal hors classe, chef général des Oulad Sidi Tally, Mederdra (Mauritanie) (Afrique occidentale française); 32 ans de services.

Nanguere, chef de canton de Lele-Mesme, district de Kelo (région du Logone) (Tchad) (Afrique équatoriale française); 30 ans de services.

N'Go N'Zoungou (Ferdinand), chef de tribu, Dolisie (région du Niari) (Moyen-Congo) (Afrique équatoriale française); 26 ans de services.

Noah Bikie (Simon), planteur, commerçant à M'Balla, Yaoundé (Cameroun); 30 ans de services.

Oudine Koussandja, chef supérieur des Konkombas, chef de canton de Guerin-Kouka (cercle de Bassari) (Togo); 28 ans de services.

Rainikotovao (Manoela), pasteur en retraite de la mission norvégienne, conseiller de la collectivité rurale autochtone, Ambatofinandrahana (province de Fianarantsoa) (Madagascar); 32 ans de vie religieuse.

Rakotosalama (Benjamin), gouverneur de l'administration autochtone, Fénérive (province de Tamatave) (Madagascar); 32 ans de services.

Ramala (Jamuel), notable, conseiller municipal, assesseur près le tribunal de première instance de Fianarantsoa (Madagascar); 55 ans de services.

Razanapanala (Albert), écrivain, interprète principal hors classe, Tananarive (Madagascar); 33 ans de services.

Sy Tidiane El Hadj, dit Serigne, marabout, Dakar (Sénégal) (Afrique occidentale française); 25 ans de vie religieuse.

Toure Massar, commis principal, chef de canton du Merinaghen-Foss (cercle de Louga) (Sénégal) (Afrique occidentale française); 26 ans de services.

Traore Amadou, chef de canton de San (Soudan français) (Afrique occidentale française); 52 ans de services.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Autorisation à des candidats étrangers de prendre part au concours d'agrégation de médecine.

Par arrêté du 12 mai 1955, sont autorisés à prendre part au concours d'agrégation de médecine ouvert en 1955 les candidats de nationalité étrangère dont les noms suivent:

Médecine générale.

M. Benzecry (Eduardo).

Pédiatrie et puériculture.

M. Azizi Massoud.

Neurologie et psychiatrie.

MM. Asuad (Julio), Shammas (Jules).

Chirurgie générale.

MM. Sakka Amini Khaleb, Kateb (Elie), Seylan Hayri, Derben (Jacques-Yvan).

UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

MINISTERE DE LA MARINE MARCHANDE

Décret du 11 mai 1955 portant promotions d'administrateurs généraux de l'inscription maritime.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres, du ministre de la marine marchande et du ministre de la défense nationale et des forces armées,

Vu la loi du 4 mars 1929 portant organisation des différents corps d'officiers de l'armée de mer et du corps des équipages de la flotte;

Vu les décrets-lois des 28 décembre 1926 et 30 octobre 1935 portant organisation du corps des administrateurs de l'inscription maritime,

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Est promu dans la 1re section du cadre des officiers généraux de l'armée de mer, pour compter du 1er juin 1955:

Au grade d'administrateur général de 1re classe de l'inscription maritime.

M. Avron (P.-P.-G.), administrateur général de 2e classe, en remplacement de M. l'administrateur général de 1re classe Bablet, placé dans la 2e section.

Art. 2. — Est promu dans la 1re section du cadre des officiers généraux de l'armée de mer, pour compter du 1er juin 1955:

Au grade d'administrateur général de 1re classe de l'inscription maritime.

M. Forner (R.-J.), administrateur général de 2e classe, en remplacement de M. l'administrateur général de 1re classe Avron, maintenu hors cadres dans les fonctions de directeur de l'établissement national des invalides de la marine.

Art. 3. — Le président du conseil des ministres, le ministre de la marine marchande et le ministre de la défense nationale sont chargés de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 11 mai 1955.

RENÉ COTY.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,
EDGAR FAURE.

Le ministre de la marine marchande,
PAUL ANTIER,

Le ministre de la défense nationale et des forces armées,
PIERRE KOENIG.

INTERDICTIONS TEMPORAIRES DE FONCTIONS

Ministère de la justice.

Par jugement rendu le 2 mai 1955, par le tribunal de première instance de Villefranche-de-Lauragais, il appert que l'exercice de ses fonctions a été interdit temporairement à Me Durand, notaire à Baziège (Haute-Garonne).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLEE NATIONALE

Ordre du jour du mardi 17 mai 1955.

A neuf heures trente. — 1re SÉANCE PUBLIQUE

1. — Nomination, par suite de vacances, de membres de commissions.

2. — Eventuellement: discussion, en quatrième lecture, de la proposition de loi tendant à indemniser les commerçants, industriels et artisans sinistrés de la perte de leur droit au bail. (N° 10727.)

3. — Discussion du projet (n° 6227) portant modification de la loi du 23 février 1941 concernant la perception de taxes locales de péages dans les ports maritimes de commerce. (N° 9151. — M. Gabriel, rapporteur.)

4. — Eventuellement: discussion, en troisième lecture, de la proposition de loi tendant à fixer le statut des gérants de sociétés à responsabilité limitée et des présidents directeurs et directeurs généraux de sociétés anonymes au regard de la législation de sécurité sociale. (N° 10712.)

5. — Suite de la discussion du projet de loi (n° 8555) portant approbation du deuxième plan de modernisation et d'équipement. (Nos 8894, 9133, 9570, 9710, 10091, 10182, 10614, 10630, 10633, 10701. — M. Gazier, rapporteur.)

6. — Eventuellement, en cours de séance et sur demande de la commission des finances:

Suite de la discussion, en deuxième lecture, du projet de loi relatif au développement des crédits affectés aux dépenses du budget annexe des postes, télégraphes et téléphones pour l'exercice 1955. (Nos 10677, 10704, M. Dagain, rapporteur);

Discussion du projet de loi portant ouverture de crédits provisoires applicables aux dépenses des services civils pour les mois de juin et juillet (n° 10730);

Discussion, en deuxième lecture, du projet de loi de finances pour l'exercice 1955 (n° 10731).

A quinze heures. — 2e SÉANCE PUBLIQUE

1. — Fixation de la date de discussion de l'interpellation de M. Fernand Grenier sur les raisons qui ont amené M. le ministre de l'industrie et du commerce chargé de l'information, à refuser, en violation du décret du 3 juillet 1945, le visa de censure du film « Bel Ami » rigoureusement fidèle à l'œuvre de Maupassant et à maintenir cette décision arbitraire en dépit de la protestation de la profession cinématographique française.

2. — Suite des discussions inscrites à l'ordre du jour de la première séance.

Commission des finances.

Séance du vendredi 13 mai 1955.

Présents. — MM. Arnal, Bénard (François), Boisdé (Raymond), David (Marcel) (Landes), Gabelle, Le Roy Ladurie, Meunier (Pierre) (Côte-d'Or), Palewski (Jean-Paul) (Seine-et-Oise), Pineau, Reynaud (Paul), Tinguy (de), Tourtaud.

Excusé. — M. Llautey.

Suppléants. — MM. Briot, Dupraz (Joannès), Guérard, Guiguen, Hénault, Jacquet (Marc) (Seine-et-Marne).

Assistait, en outre, à la séance. — M. Barrot.

Commission de l'intérieur.

Séance du vendredi 13 mai 1955.

Présents. — MM. Ballanger (Robert) (Seine-et-Oise), Bricout, Delmotte, Fonlupt-Esperaber, Genton, Guihmuller, Lenormand (André), Serafini, Mme Sportisse, MM. Valle (Jules), Wagner.

Suppléants. — MM. Gaumont (de M. Haumesser), Fayet (de M. Cristofol), Peltre (de M. Blachette), Mallez (de M. Bendjelloul), Maurice Grimaud (de M. Quilici), Barbier (de M. Pantaloni), Lacombe (de M. de Baudry d'Asson).

Commission du travail et de la sécurité sociale.

Séance du vendredi 13 mai 1955.

Présents. — MM. Arbeltier, Besset, Boisdé (Raymond), Boutbien, Bouxom, Coutant (Robert), Desgranges, Durbet, Mme Galicier, MM. Garet (Pierre), Gazier, Jacquet (Michel) (Loire), Joubert, Mme Lefebvre (Francine) (Seine), MM. Linet, Mailhe, Musmeaux, Palinaud, Renard (Adrien) (Aisne), Sion, Titeux.

Excusés. — MM. Caillet, Deboudt, Meck.

Commission de coordination pour les affaires d'Indochine.

Séance du vendredi 13 mai 1955.

Présents. — MM. Barrot, Devinat, Estèbe, Frédéric-Dupont, Hettier de Boislambert, Isorni, Letourneau, Mercier (André-François) (Deux-Sèvres), Montjou (de), Palewski (Jean-Paul) (Seine-et-Oise), Savary, Verdier.

Suppléants. — MM. Bouhey (Jean), Catrice, Mallez.

Excusé. — M. Jean-Moreau.

Convocations de commissions.

La commission de la justice et de législation se réunira le mardi 17 mai 1955 à dix heures (local de la commission n° 2501):

Prorogation du délai constitutionnel imparti au Conseil de la République pour l'examen de la proposition de loi tendant à instituer le référé administratif et à modifier l'article 24 de la loi du 22 juillet 1889 sur la procédure à suivre devant les conseils de préfecture.

La commission de la reconstruction, des dommages de guerre et du logement se réunira le mardi 17 mai 1955 à neuf heures (local de la commission n° 208):

Rapport de M. Halbout sur la proposition de loi (n° 923) relative à l'indemnisation de la perte du droit au bail.

La commission du travail et de la sécurité sociale se réunira le mardi 17 mai 1955 à neuf heures trente (local de la commission n° 261):

I. — Rapport de M. Viatte sur la proposition de loi (n° 10712) fixant la situation des gérants de société au regard de la sécurité sociale.

II. — Urgence pour la proposition de loi (n° 10733) de M. Grousseaud fixant le régime des prestations familiales dans les départements d'outre-mer.

III. — Eventuellement, avis de M. Boulbien sur la proposition de loi (n° 9231) portant réforme hospitalière.

La commission de coordination de l'énergie atomique se réunira le mardi 17 mai 1955 à dix-sept heures trente (local de la commission de l'éducation nationale n° 262):

Audition de M. Gaston Palewski, ministre délégué à la présidence du conseil, sur le plan de développement de l'énergie atomique.

CONSEIL DE LA REPUBLIQUE

Ordre du jour du mardi 17 mai 1955.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Réponses des ministres aux questions orales suivantes:

I. — M. Michel Debré demande à M. le ministre des affaires étrangères: 1° si des dispositions ont été prises pour éviter toute application de l'accord entre la Communauté européenne du charbon et de l'acier et la Grande-Bretagne avant sa ratification par le Parlement français; 2° s'il n'estime pas qu'à l'avenir de tels accords devraient être, avant signature, discutés par les parlements compétents afin d'éviter le risque de ne pas être ratifiés — risque qui paraît attendre l'accord qui vient d'être publié et qui ne répond nullement à ce qui avait été annoncé. (N° 595.)

II. — M. Léo Hamon demande à M. le ministre des affaires étrangères: 1° quelles initiatives ont été prises par le Gouvernement français pour contribuer à conjurer les périls de guerre apparus au large des côtes de Chine; 2° pourquoi ces initiatives, à la différence de celles des autres puissances, demeurent ignorées de l'opinion mondiale; 3° plus généralement, comment le Gouvernement français entend contribuer à rendre les relations diplomatiques avec cette partie du monde plus conformes aux réalités, et ceci dans l'intérêt même de la paix. (N° 603.)

III. — M. Philippe d'Argenlieu demande à M. le secrétaire d'Etat chargé des relations avec les Etats associés s'il est informé de la présence de prisonniers de guerre européens et africains dans les camps vietminh, en dépit des assurances contraires données par le gouvernement de M. Ho Chi Minh; quelles démarches il a entreprises, d'une part, pour s'assurer autant que possible de la réalité des faits, en particulier par l'intermédiaire de la commission de contrôle, et, d'autre part, pour obtenir la libération de prisonniers retenus en captivité en violation des accords d'armistice. (N° 602.)

IV. — M. Michelet demande à M. le ministre de la santé publique et de la population à quelle date il compte faire paraître le règlement d'administration publique prévu par la loi du 15 avril 1954 contre l'alcoolisme. (N° 604.)

V. — M. Michelet attire à nouveau l'attention de M. le ministre de la défense nationale et des forces armées sur le retard inconcevable apporté à l'application des dispositions de la loi n° 50-729 du 24 juin 1950 et de la loi n° 51-1124 du 26 septembre 1951 et accordant aux déportés et résistants actifs des majorations et bonifications en matière d'avancement; souligne que depuis la réponse qui a été faite le 25 janvier la commission consultative prévue par l'instruction ministérielle n° 123212 du 28 juillet 1953 n'a pas encore achevé l'examen des dossiers et que ce retard risque d'être gravement préjudiciable aux ayants droit, et lui demande donc, dans ces conditions, de lui fournir toutes précisions de nature à apaiser le très légitime mécontentement du personnel résistant. (N° 607.)

2. — Discussion éventuelle, en deuxième lecture, de textes budgétaires.

3. — Discussion, en troisième lecture, du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, modifié par le Conseil de la République, adopté avec modification par l'Assemblée nationale dans sa deuxième lecture, modifié par le Conseil de la République dans sa deuxième lecture, adopté avec modification par l'Assemblée nationale dans sa troisième lecture, relatif à la procédure de codification des textes législatifs concernant les mines, minières et carrières. (N°s 258, 377, année 1954, 29, 85, 261 et 281, année 1955. — M. Raymond Pinchard, rapporteur de la commission de la production industrielle.)

4. — Discussion, en deuxième lecture, de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, modifiée par le Conseil de la République, adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale dans sa deuxième lecture, tendant à modifier la loi du 8 octobre 1919 établissant une carte d'identité professionnelle à l'usage des voyageurs et des représentants de commerce. (N°s 574, année 1953, 17, année 1954, 158 et 264, année 1955. — M. de Raincourt, rapporteur de la commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales.)

5. — Discussion, en deuxième lecture, de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, rejetée par le Conseil de la République, adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale dans sa deuxième lecture, tendant à compléter l'article 55 du code civil. (N°s 303, 431, année 1954, 169, année 1955. — M. Jean Geoffroy, rapporteur de la commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

6. — Discussion, en deuxième lecture, du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, modifié par le Conseil de la République, adopté avec modifications par l'Assemblée nationale dans sa deuxième lecture, modifiant le taux de compétence des justices de paix. (N°s 699 et 717, année 1954, 291 et 299, année 1955. — M. Delalande, rapporteur de la commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

7. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à modifier l'article 401 du code pénal, en matière de filouterie d'aliments et de logement. (N°s 63 et 272, année 1955. — M. Beauvais, rapporteur de la commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

8. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, modifiant l'article 430 du code pénal relatif aux délits des fournisseurs des forces armées. (N°s 111 et 274, année 1955. — M. Gaston Charlet, rapporteur de la commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

9. — Discussion du projet de loi modifiant l'article 475 du code pénal. (N°s 16 et 275, année 1955. — M. Beauvais, rapporteur de la commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

10. — Discussion du projet de loi complétant l'article 483 du code pénal en vue de réprimer certains abus commis en matière d'affichage. (N°s 17 et 277, année 1955. — M. Schwartz, rapporteur de la commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

11. — Discussion du projet de loi complétant les articles 116 du code d'instruction criminelle, 67 du code de justice militaire pour l'armée de terre et 76 du code de justice militaire pour l'armée de mer. (N°s 153 et 302, année 1955. — M. Gaston Charlet, rapporteur de la commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

12. — Discussion du projet de loi modifiant les articles 149, 153, 154, 155 et 162 du code pénal en vue de réprimer les faux commis dans certains documents administratifs. (N°s 162 et 283, année 1955. — M. Gaston Charlet, rapporteur de la commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

13. — Discussion de la proposition de loi de MM. Jean Geoffroy, Carcassonne, Gaston Charlet, Hauriou, Péridier, Edgar Tailhades et des membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à modifier la loi du 2 juillet 1923 perpétuant le nom des citoyens morts pour la Patrie. (N°s 75 et 273, année 1955. — M. Jozeau-Marigné, rapporteur de la commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

14. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, tendant à autoriser le Président de la République à ratifier la convention d'établissement et de navigation entre la France et la Suède et le protocole signé à Paris le 16 février 1954. (N°s 92 et 297, année 1955. — M. Pinton, rapporteur de la commission des affaires étrangères.)

15. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif aux droits et aux obligations des officiers de l'armée active en non-activité par suppression d'emploi ou licenciement de corps. (N°s 108 et 296, année 1955. — M. Michelet, rapporteur de la commission de la défense nationale.)

16. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif au recrutement, à l'avancement et au statut des magistrats du cadre des justices de paix d'Algérie. (N°s 109, 121 et 295, année 1955. — M. Enjalbert, rapporteur de la commission de l'intérieur [administration générale, départementale et communale, Algérie]); et n° , année 1955. — Avis de la commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale. — M. Jean Geoffroy, rapporteur.)

UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

INFORMATIONS

RELATIVES

A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour du mardi 17 mai 1955.

A dix heures. — 1re SÉANCE PUBLIQUE

1. — Discussion de la proposition de résolution de M. Bégarra et des membres de la commission des affaires sociales, tendant à inviter l'Assemblée nationale à voter une loi modifiant les articles 125, 148, 167, 189, 193, 204 et 206 de la loi n° 52-1322 du 15 décembre 1952 instituant un code du travail dans les territoires et territoires associés relevant du ministère de la France d'outre-mer. (Nos 391, année 1954, et 97, année 1955. — M. Bégarra, rapporteur.)

2. — Discussion de la proposition, présentée par M. Pierre Cornet, au nom de l'intercommission chargée d'étudier les raisons, les conditions et les effets de la dévaluation de la piastre indochinoise, tendant à inviter le Gouvernement à compléter les mesures propres à assurer le règlement des dommages de guerre en Indochine. (Nos 311, année 1954, et 14, année 1955. — M. Pierre Cornet, rapporteur.)

A quinze heures trente. — 2e SÉANCE PUBLIQUE

1. — Suite de la discussion de:

a) La demande d'avis, transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur le projet de loi autorisant la création en Afrique occidentale française de conseils de subdivision et de cercle, en Afrique équatoriale française de conseils de district et de région, et l'institution de budgets de cercle ou de région;

b) La proposition de M. Cortinchi, tendant à inviter le Gouvernement à prendre les mesures nécessaires en vue d'instituer des budgets de cercles dans les territoires d'outre-mer;

c) La proposition de résolution de MM. Jousselin, Thémia, Catrice et des membres du groupe du mouvement républicain populaire tendant à la création de conseils locaux valablement représentatifs des collectivités indigènes dans les circonscriptions administratives de l'Afrique occidentale française, de l'Afrique équatoriale française, de Madagascar et de la Côte des Somalis;

d) La proposition de MM. Laurin, Lhuillier, Oudard, Foccart, Bazé, Kaouza, Troisgros et des membres du groupe du rassemblement du peuple français, tendant à inviter le Gouvernement à instituer des conseils régionaux dans les territoires d'outre-mer. (Nos 142, année 1954; 140, année 1954; 166 et 352, année 1952, et 371, année 1954. — M. Laurin, rapporteur; et n° 61, année 1955, avis de la commission des affaires financières. — M. Cazelles, rapporteur.)

2. — Discussion de la proposition de MM. Bernier, Duval, Cazelles et des membres du groupe socialiste S. F. I. O. et apparentés invitant le Gouvernement à appliquer dans les départements d'outre-mer la législation métropolitaine en matière de chambres d'agriculture. (Nos 83 et 119, année 1955. — M. Jean Guiter, rapporteur.)

3. — Discussion de la proposition de MM. Alduy, Georges Monnet, Jean Guiter et des membres de la commission de l'agriculture, de l'élevage, des chasses, des pêches et des forêts, tendant à demander au Gouvernement la création d'un comité interprofessionnel des fruits et légumes chargé de préparer les mesures nécessaires pour assurer l'équilibre entre les ressources et les besoins en fruits et légumes de la métropole et de la France d'outre-mer, et pour normaliser leur commercialisation. (Nos 105, année 1954, et 122, année 1955. — M. Alduy, rapporteur; et n° 123, année 1955, avis de la commission des affaires économiques. — M. Reyt, rapporteur.)

Convocation de commission.

La commission des affaires sociales se réunira le mercredi 18 mai 1955, à dix heures (local n° 31), 21, rue La Boétie, à Paris.

I. — Suite de l'examen du projet de rapport de M. le général Sicé sur la demande d'avis (n° 375, année 1954) relative à la réorganisation des services de la santé publique outre-mer.

II. — Examen du projet de rapport de M. Theetten sur la proposition de résolution (n° 40, année 1955) concernant la modification de l'article 36 de la loi n° 53-1330 du 31 décembre 1953 relatif à la « retraite du combattant ».

III. — Examen du projet de rapport de Mlle Le Ber sur la demande d'avis (n° 6, année 1955) relative à la modification du décret du 27 décembre 1952 portant création des centres de formation professionnelle rapide.

IV. — Questions diverses.

Annulations de convocations de commissions.

La réunion de la commission des affaires culturelles et des civilisations d'outre-mer prévue pour le mardi 17 mai 1955, à dix heures trente, est annulée.

La réunion de la commission du règlement, des pétitions et des questions constitutionnelles, prévue pour le mardi 17 mai 1955, à dix heures quinze, est annulée.

INFORMATIONS

RELATIVES

AU CONSEIL ECONOMIQUE

Convocations de commissions.

Mardi 17 mai 1955.

Dix heures.

COMMISSION DES FINANCES, DU CRÉDIT ET DE LA FISCALITÉ

Ordre du jour.

Etude des problèmes d'ordre économique et social qui résultent du principe de l'annualité budgétaire:

Communication de M. Vinot, rapporteur, et discussion préliminaire en vue de l'établissement du rapport.

Dix heures et quinze heures.

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

Ordre du jour.

Etude du présalaire:

Audition demandée de M. le ministre de l'éducation nationale.

Audition demandée de M. le ministre de l'agriculture.

Audition des représentants de l'Union nationale des étudiants de France et de l'Union des grandes écoles

Désignation du rapporteur.

Quinze heures trente.

GROUPE DE TRAVAIL POUR L'ÉTUDE DES ÉCHANGES EXTÉRIEURS

(COMMISSION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES)

Ordre du jour.

Examen de la note introductive sur les problèmes du commerce, présentée par M. André Philip, président du groupe de travail.

Mercredi 18 mai 1955

Neuf heures trente.

GROUPE DE TRAVAIL POUR L'ÉTUDE DE LA POURSUITE DES TRAVAUX DU CHEMIN DE FER MÉDITERRANÉE-NIGER

(COMMISSION DES TRANSPORTS, DES POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES ET DU TOURISME)

Ordre du jour.

Discussion générale.

Dix heures.

COMMISSIONS RÉUNIES DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET DU PLAN ET DES FINANCES, DU CRÉDIT ET DE LA FISCALITÉ

Ordre du jour.

Projets de décrets-programme:

Audition de M. Goetze, directeur du budget du ministère des finances.

MINISTERE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES

DIRECTION DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE

SITUATION DU TRESOR

Opérations effectuées entre le 1er Janvier et le 28 Fevrier 1955.

La situation résumée des opérations du Trésor (pages 4817 à 4821) présente les recettes et les dépenses effectuées par les comptables et centralisées mensuellement dans l'ordre de la nomenclature générale des comptes. Le tableau sommaire qui la précède (pages 4815 et 4816) groupe les mêmes résultats, mais suivant un plan différent qui tend à faire apparaître les charges et les ressources effectives du Trésor.

Les annotations placées au bas des pages 4815 et 4816 permettent de passer d'un document à l'autre en indiquant par chaque rubrique du tableau des lignes correspondantes de la situation.

En ce qui concerne les opérations effectuées à l'étranger et dans les territoires d'outre-mer, les chiffres pris en considération sont ceux des derniers documents parvenus.

TABLEAU SOMMAIRE DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR (En milliards.)

	OPÉRATIONS du 1er janvier au 28 février 1955.		OPÉRATIONS du mois de (A) 1955.	
	Charges.	Ressources.	Charges.	Ressources.
I. — BUDGET ET INVESTISSEMENTS				
A. — Exercice précédent.				
Dépenses (1)	117	»		
Recettes (2)	»	13		
B. — Exercice courant.				
Dépenses:				
Fonctionnement des services civils (titres I à IV) (3)	217	»		
Dépenses militaires (titres III, IV et V) (4)	131	»		
Dépenses en capital:				
— Investissements civils exécutés par l'Etat; subventions et participations (titres V et VI A) (5)	15	»		
— Prêts et avances (titre VI B) (6)	32	»		
— Réparation de dommages de guerre (titre VII) (7)	28	»		
Recettes:				
Recettes fiscales (8)	»	456		
Autres recettes budgétaires (9)	»	48		
Aide américaine (10)	»	16		
Fonds de concours (ordinaires et internationaux) (11)	»	12		
Opérations sur ressources affectées (titre VIII) (12)	5	5		
Fonds d'expansion économique. (Comptes spéciaux du Trésor.)				
Dépenses du fonds (13)	31	»		
Recettes affectées au fonds (14)	»	32		
Totaux I (à reporter)	579	582		
Excédent des charges ou des ressources (§ I)	»	3		
A reporter	579	582		

(1) Lignes 13 à 18. — (2) Lignes 6 à 12. — (3) Lignes 37 et 39. — (4) Lignes 40, 41 et 42. — (5) Ligne 38. — (6) Ligne 43. — (7) Lignes 44 à 47, ligne 68, ligne 173 *bis*, recettes de la ligne 371. — (8) Lignes 19 à 26. — (9) Lignes 27, 28, 31. — (10) Ligne 32. — (11) Lignes 33 et 34. — (12) Dépenses: ligne 48; recettes: ligne 35. — (13) Dépenses de la ligne 62. — (14) Recettes de la ligne 62, solde des lignes 63 et 112.

(A) Ces deux colonnes mensuelles ne seront utilisées qu'à partir du mois de mars.

UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

	OPÉRATIONS du 1er janvier au 28 février 1955.		OPÉRATIONS du mois de (A) 1955.	
	Charges.	Ressources.	Charges.	Ressources.
Report des totaux (§ I).....	579	582		
II. — COMPTES SPECIAUX (A l'exception du fonds d'expansion économique.)				
Autres comptes spéciaux du Trésor (1).....	2	»		
Avances du Trésor et consolidations (2).....	23	»		
Apurements comptables (pour ordre) (2 *bis*).....	»	»		
Totaux II.....	25	»		
Excédent des charges ou des ressources (§ II).....	25	»		
Excédent des charges ou des ressources (§ I + II).....	22	»		
III. — OPERATIONS DES CORRESPONDANTS DU TRESOR				
Opérations des services de l'Etat dotés d'un budget annexe (3).....	34	»		
Opérations des établissements publics et semi-publics (4).....	»	41		
Opérations des collectivités administratives (5).....	22	»		
Opérations des autres correspondants (6).....	14	»		
Totaux III.....	70	41		
Excédent des charges ou des ressources (§ III).....	29	»		
IV. — EMPRUNTS ET MOYENS DE TRESORERIE				
A. — *Emprunts:*				
Emissions d'emprunts à long et moyen terme (7).....	»	87		
Bons du Trésor (8).....	31	»		
Traites de dépenses publiques (9).....	8	»		
Avances de la Banque de France (10).....	5	»		
Emission d'emprunts extérieurs (11).....	»	»		
Amortissements d'emprunts intérieurs et extérieurs pris en charge par la caisse autonome d'amortissement et le budget et diverses opérations d'emprunts (12).....	22	12		
B. — *Relations avec les instituts d'émission d'outre-mer* (13)...	»	14		
C. — *Variation des encaisses, chevauchements et fonds en route* (14).....	»	4		
Totaux IV.....	66	117		
Excédent des charges ou des ressources (§ IV).....	»	51		
Excédent des charges ou des ressources (§ III + IV).....	»	22		
Totaux généraux.....	740	740		

(1) Lignes 50 à 61, 64 à 67, 69 à 111, recettes de la ligne 350. — (2) Lignes 113, 136 à 146. — (2 *bis*) Lignes 115 à 118. — (3) Lignes 151 à 163. — (4) Lignes 171 à 190 (sauf 173 *bis* et 176 *bis*). — (5) Lignes 191 à 197. — (6) Lignes 201 à 225 (sauf 219). — (7) Recettes des lignes 300 à 375 (sauf 350 et 371). — (8) Lignes 380 à 384, 508 et 510, 534 et 535. — (9) Lignes 395. — (10) Lignes 396 à 401 et 410. — (12) La colonne des charges comprend: dépenses des lignes 300 à 375, solde des lignes 415 à 454, 500, 515 à 530, 540 à 625; la colonne des ressources comprend les lignes 630 et 635. — (13) Voir tableau annexe n° 1. — (14) Dernière ligne du cadre II, lignes 1 à 2 *quinquies*, lignes 4 et 5.

SITUATION RESUMEE DES OPERATIONS DU TRESOR

I. — SITUATION D'ENSEMBLE

	Millions de francs.
Au 1er janvier 1955, les encaisses (1) du Trésor s'élevaient à	203.118
Pendant les deux premiers mois de l'année, les recettes ont atteint	4.252.087
Soit un total de	4.455.205
Les dépenses ont atteint	4.256.098
Par suite, au 28 février 1955, les encaisses du Trésor s'élevaient à	199.107

(1) Le détail des « encaisses » est indiqué au paragraphe III.

II. — RESUME GENERAL DES RECETTES ET DES DEPENSES

		OPÉRATIONS EFFECTUÉES entre le 1er janvier et le 28 février 1955.		OPÉRATIONS EFFECTUÉES pendant le mois de (A).	
		Dépenses.	Recettes.	Dépenses	Recettes.
		Millions de francs.			
Budget.	Budget 1954 période complémentaire	116.654	13.295		
	Budget 1955 période d'exécution	405.689	537.873		
Comptes spéciaux.	Opérations des comptes spéciaux du Trésor	130.687	136.837		
	Avances du Trésor remboursables à court terme	32.422	9.812		
Correspondants du Trésor.	Opérations des services d'Etat dotés d'un budget annexe	415.937	381.918		
	Opérations des établissements publics et des établissements semi-publics	1.133.891	1.135.798		
	Opérations des collectivités administratives	1.016.853	994.717		
	Opérations des autres correspondants	411.128	399.022		
Opérations affectant la dette de l'Etat.	A. — Mouvements de la dette non échue	412.594	439.463		
	B. — Opérations sur emprunts échus	165.229	180.829		
	C. — Opérations constatées en atténuation des ressources ou des charges de la dette de l'Etat	5.113	12.305		
Fonds en route, chevauchements comptables et apurement des comptes d'attente		»	10.218		
Total		4.256.098	4.252.087		

III. — DECOMPOSITION DES ENCAISSES

NUMÉRO d'ordre.		AU 1er janvier 1955.	AU 28 février 1955.	AU
		Millions de francs.		
1	Numéraire conservé par les comptables	18.487	21.622	
2	Compte courant du Trésor à la Banque de France	(—) 3.614	17	
2 bis	Fonds placés au Crédit national et réservés pour les emplois spéciaux prévus par les accords d'aide américaine	3.733	3.993	
2 ter	Fonds déposés à la caisse des dépôts et consignations et affectés à des emplois spéciaux prévus par les accords d'aide américaine	5.661	4.694	
2 quater	Fonds déposés à la Banque de France et affectés à des emplois spéciaux prévus par les accords d'aide américaine	»	»	
2 quinquies	Fonds déposés à la Banque de France. Exécution de la convention franco-belge du 25 juin 1952	1.000	1.000	
3	Compte courant du Trésor à la Banque de l'Algérie et de la Tunisie et dans les banques d'outre-mer	57.331	45.534	
3 bis	Compte courant du Trésor aux instituts d'émission (Viet-Nam, Cambodge, Laos)	485	124	
4	Devises et francs à l'étranger	33.825	22.387	
5	Traites et valeurs mobilisables	86.227	96.732	
	Total	203.118	199.107	

(A) Ces deux colonnes mensuelles ne seront utilisées qu'à partir du mois de mars.

IV. — OPERATIONS BUDGETAIRES

NUMÉRO d'ordre.		OPERATIONS EFFECTUÉES entre le 1er janvier et le 28 février 1955.		OPERATIONS EFFECTUÉES pendant le mois de	
		Dépenses.	Recettes.	Dépenses.	Recettes.
			Millions de francs.		
	A. — BUDGET 1954. — PERIODE COMPLEMENTAIRE				
	Recettes du budget précédent.				
6	Recettes fiscales	»	24		
7	Recettes imputées à des comptes d'attente	»	8.608		
8	Monopoles, exploitations industrielles, revenus du domaine de l'Etat et produits divers	»	4.663		
10	Ressources exceptionnelles	»	»		
11	Fonds de concours	»	»		
12	Ressources affectées à diverses dépenses (titre VIII)	»	»		
	Dépenses du budget précédent.				
13	Dépenses des services civils (titres I à VI A)	61.538	»		
14	Dépenses civiles imputées à des comptes d'attente	(1)(—)34.143	»		
15	Dépenses des services militaires (titres I à V)	89.370	»		
16	Dépenses militaires imputées à des comptes d'attente	(1)(—) 3.270	»		
17	Réparation des dommages de guerre et investissements (titres VI B et VII)	»	»		
18	Dépenses effectuées sur ressources affectées (titre VIII)	3.159	»		
	Total du budget 1954	116.654	13.295		
	B. — BUDGET 1955. — PERIODE D'EXECUTION				
	Recettes fiscales.				
19	Contributions directes	»	(4) 166.739		
20	Enregistrement	»	25.940		
21	Impôt de solidarité nationale	»	104		
22	Douanes	»	46.903		
23	Contributions indirectes	»	10.474		
24	Taxes sur la valeur ajoutée et sur les transactions	»	179.394		
25	Taxes uniques	»	14.195		
26	Recettes imputées à des comptes d'attente	»	12.584		
	Total des recettes fiscales	»	456.303		
	Autres recettes budgétaires.				
27	Monopoles, exploitations industrielles et revenus du domaine de l'Etat	»	8.636		
28	Produits divers	»	16.838		
31	Ressources exceptionnelles en contrepartie des dépenses de reconstruction et d'équipement	»	22.362		
32	Ressources exceptionnelles, coopération internationale	»	16.088		
33	Fonds de concours ordinaires et spéciaux	»	3.070		
34	Fonds de concours, coopération internationale	»	9.177		
35	Ressources affectées à diverses dépenses (titre VIII)	»	5.438		
	Total des recettes du budget 1955	»	537.873		
	Dépenses.				
	a) *Services de l'Etat.*				
37	Fonctionnement des services civils (titres I à IV)	201.122	»		
38	Investissements civils exécutés par l'Etat, subventions et participations (titres V et VI *a*)	15.142	»		
39	Dépenses civiles imputées à des comptes d'attente	(2) 15.751	»		
	Total des dépenses civiles	232.015	»		
40	Fonctionnement des services militaires (titres III et IV)	110.178	»		
41	Investissements militaires exécutés par l'Etat (titre V)	23.781	»		
42	Dépenses militaires imputées à des comptes d'attente	(3)(—)3.480	»		
	Total des dépenses militaires	130.710	»		
	b) *Réparations des dommages de guerre et investissements.*				
	Dépenses en capital:				
43	Effectuées avec le concours de l'Etat. Prêts et avances (titre VI *b*)	32.245	»		
44	Versements à la caisse autonome de la reconstruction (titre VII)	1.103	»		
45	Reconstitution de la flotte de commerce et de pêche et de la flotte rhénane (titre VII)	5.102	»		
46	Reconstitution du réseau de la Société nationale des chemins de fer français (titre VII)	»	»		
47	Mobilisation des titres à 3, 6, 9 ans émis par la C. A. R. E. C. (titre VII)	»	»		
	Total	38.450	»		
48	*Dépenses effectuées sur ressources affectées* (titre VIII)	4.505	»		
	Total des dépenses du budget 1955	405.680	»		
	Total général des recettes et des dépenses des budgets 1954 et 1955	522.334	551.168		
	Dont, en devises et francs à l'étranger	2.961	503		

(1) Réduction provenant d'imputation aux comptes définitifs de dépenses.
(2) Déduction faite d'une somme de 493 millions provenant des dépenses des ministères à annuler par suite de reversements de fonds.
(3) Déduction faite d'une somme de 5.573 millions provenant des dépenses des ministères à annuler par suite de reversements de fonds.
(4) Pour tenir compte plus exactement des versements d'acomptes provisionnels, un nouveau mode de répartition de ces recettes a été adopté. Il en résulte que sur ce point la présente situation ne peut être valablement comparée à celle du mois correspondant de l'année précédente.

V. — OPERATIONS DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

NUMÉRO d'ordre.		OPÉRATIONS EFFECTUÉES entre le 1er janvier et le 28 février 1955		OPÉRATIONS EFFECTUÉES pendant le mois de	
		Dépenses.	Recettes.	Dépenses	Recettes.
		Millions de francs.			
	A. — COMPTES DE COMMERCE				
50	Subsistances militaires	3.112	4.109		
52	Gestion de titres de sociétés d'économie mixte appartenant à l'Etat	17	17		
53	Réception et vente de marchandises de l'aide américaine	5.308	10.284		
54	Fabrication d'armement et de certains matériels aéronautiques	18.474	8.399		
60	Opérations diverses	923	5.537		
	Total du paragraphe A	27.834	28.346		
	B. — COMPTES FINANCIERS D'AFFECTATION SPECIALE				
61	Loterie nationale (exercice précédent et courant)	3.788	5.930		
62	Fonds de construction d'équipement rural et d'expansion économique	33.692	28.165		
63	Ressources affectées au fonds de construction, d'équipement rural et d'expansion économique	6.416	22.268		
64	Fonds forestier national	194	316		
65	Assistance militaire aux Etats associés	11.831	9.018		
66	Réception des équipements et matériels du plan d'assistance militaire	»	»		
67	Financement de diverses dépenses d'intérêt militaire	4.100	4.500		
68	Opérations de reconstruction effectuées pour le compte de la caisse autonome de la reconstruction	1.103	1.103		
69	Allocation aux familles d'enfants recevant l'enseignement du premier degré	2.133	3.396		
70	Dépenses diverses en contrepartie de l'aide américaine	51	51		
80	Opérations diverses	96	357		
	Total du paragraphe B	63.704	85.134		
	C. — COMPTES D'OPERATIONS AVEC DES PAYS ETRANGERS OU EFFECTUEES DANS LES PAYS ETRANGERS				
81	Aide consentie par le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique	(1) 5.108	(2) 4.398		
82	Emploi des fonds de l'aide américaine par le gouvernement des Etats-Unis	536	529		
83	Contribution des nations signataires du pacte Atlantique au financement de diverses dépenses d'intérêt militaire	4.500	2.629		
84	Fonds déposés au Trésor par la Banque de France pour le compte de gouvernements étrangers	3.936	3.280		
85	Comptes d'opérations effectuées dans les pays étrangers	1.607	2.065		
86	Comptes d'exécution de divers accords financiers avec des gouvernements alliés	194	2.058		
88	Contribution aux dépenses des Etats associés	8.000	6.700		
89	Application de la convention économique franco-sarroise du 20 mai 1953	»	»		
95	Opérations diverses	10	»		
	Total du paragraphe C	23.881	21.659		
	A reporter	115.419	135.139		

(1) Plan Marshall : 5.105 ; colis-dons : 3.
(2) Plan Marshall : 4.398.

UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

NUMÉRO d'ordre.		OPÉRATIONS EFFECTUÉES entre le 1er janvier et le 28 février 1953.		OPÉRATIONS EFFECTUÉES pendant le mois de	
		Dépenses	Recettes	Dépenses.	Recettes.
		Millions de francs.			
	Report.....	115.119	135.139		
	D. — OPERATIONS MONETAIRES				
100	Pertes et bénéfices de change.....	1.871	27		
101	Emission de billets du Trésor libellés en francs Djibouti.....	566	681		
105	Opérations diverses.....	19	123		
	Total du paragraphe D.....	2.456	831		
	E. — COMPTES EN LIQUIDATION				
106	Réalisation des surplus américains et des biens prélevés en Allemagne.....	»	49		
107	Liquidation des organismes professionnels.....	»	800		
108	Opérations diverses.....	85	18		
	Total du paragraphe E.....	85	867		
	F. — AUTRES COMPTES SPECIAUX ET CONSOLIDATIONS				
110	Subventions aux collectivités publiques et privées pour travaux d'équipement.	488	»		
111	Remboursement des prélèvements exercés sur les avoirs des spoliés.....	»	»		
112	Versement du Trésor au fonds de construction, d'équipement rural et d'expansion économique.....	21.719	»		
113	Avances du Trésor consolidées.....	»	»		
	Total du paragraphe F.....	22.237	»		
	G. — APUREMENTS COMPTABLES (pour ordre)				
115	Apurement des pertes et bénéfices de change antérieurs au 31 décembre 1948.				
116	Apurement d'opérations anciennes à caractère budgétaire.....	»	»		
116 bis	Apurement d'opérations anciennes à caractère budgétaire (affectant la gestion 1954)	490	»		
118	Apurement d'opérations anciennes d'origines diverses.....	»	»		
	Total du paragraphe G.....	490	»		
	Total général de A à G.....	140.687	136.837		
	Dont en devises et francs à l'étranger.....	3.239	2.787		
	H. — AVANCES DU TRESOR REMBOURSABLES A COURT TERME				
136	Aux budgets annexes.....	»	»		
137	Aux établissements publics nationaux et services autonomes de l'Etat.....	»	»		
138	A des services concédés ou nationalisés ou à des sociétés d'économie mixte..	»	»		
139	A la Société nationale des chemins de fer français.....	126	»		
140	Aux départements, communes, établissements et divers organismes sur le produit des impositions leur revenant.....	29.866	9.236		
141	Aux collectivités métropolitaines.....	19	34		
142	Aux territoires et services d'outre-mer.....	1.112	332		
143	A des entreprises industrielles ou commerciales.....	»	»		
144	A divers organismes, services privés ou particuliers.....	68	206		
145	A des gouvernements ou services étrangers ou à des organismes internationaux.	»	»		
146	A diverses banques et administrations pour le service des payements à l'étranger	1.221	4		
	Total du paragraphe H.....	32.122	9.812		
	Dont en devises et francs à l'étranger.....	531	2		

VI. — OPERATIONS DES CORRESPONDANTS DU TRESOR

NUMÉRO d'ordre.		OPÉRATIONS EFFECTUÉES entre le 1er janvier et le 28 février 1955		OPÉRATIONS EFFECTUÉES pendant le mois de	
		Dépenses.	Recettes.	Dépenses.	Recettes.
		Millions de francs.			
	A. — OPERATIONS DES SERVICES D'ETAT DOTES D'UN BUDGET ANNEXE (1)				
151	Postes, télégraphes et téléphones (1) (cf. p. 4825)	374.154	349.436		
152	Caisse nationale d'épargne (1)	8.417	4.716		
153	Service des poudres et des essences (1)	9.701	6.401		
154	Services industriels de l'armement (opérations de liquidation) (3)	»	67		
155	Radiodiffusion nationale (1)	2.646	2.501		
156	Prestations familiales agricoles (1)	19.120	15.251		
158	Monnaies et médailles (2)	306	2.137		
159	Imprimerie nationale (2)	711	1.263		
162	Légion d'honneur (1)	241	141		
163	Ordre de la Libération (1)	11	5		
	Total	415.937	381.918		
	Dont en devises et francs à l'étranger	6.5	»		
	B. — OPERATIONS DES ETABLISSEMENTS PUBLICS ET DES ETABLISSEMENTS SEMI-PUBLICS (4)				
171	Caisse des dépôts et consignations	711.848	775.183		
172	Caisse autonome d'amortissement	49.591	61.799		
173	Crédit national	110.079	105.248		
173 bis	Crédit national (caisse autonome de la reconstruction)	37.956	1.103		
174	Office des changes	11	24		
175	Société nationale des chemins de fer français	68.581	86.185		
176	Caisse centrale de la France d'outre-mer	13.984	10.837		
176 bis	Caisse centrale de la France d'outre-mer, comptes d'opérations	10.191	8.566		
177	Service des alcools	5.630	4.310		
178	Caisse nationale de crédit agricole	36.151	41.370		
179	Fonds d'approvisionnement des postes, télégraphes et téléphones	1.139	1.020		
181	Caisse des invalides de la marine	3.011	3.158		
182	Office national interprofessionnel des céréales	15.611	7.115		
183	Dotation des plans de développement économique et social des territoires d'outre-mer	21	3		
190	Divers établissements nationaux	26.658	28.986		
	Total	1.137.801	1.135.728		
	Dont en devises et francs à l'étranger	275	1		

(1) Les comptables des postes, de la caisse nationale d'épargne, du service des poudres, de la Légion d'honneur, de la radiodiffusion nationale, des prestations familiales agricoles et de l'ordre de la Libération ont été considérés comme des comptables indépendants et leurs comptes n'ont pas été centralisés en même temps que les comptes des comptables du Trésor. Par suite, les chiffres inscrits dans les colonnes dépenses et recettes décrivent les relations de la trésorerie proprement dite de l'Etat avec la trésorerie des budgets annexes et non pas les opérations des budgets annexes eux-mêmes.

(2) Les comptables des Monnaies et médailles et de l'Imprimerie nationale ont été considérés comme des comptables du Trésor. Leur encaisse est comprise dans le chiffre général des disponibilités (§ III). Les recettes et les dépenses du cadre VI, § A, décrivent les opérations des budgets annexes (période complémentaire 1954 et période d'exécution 1955).

(3) Les opérations des services industriels de l'armement sont réalisées en application des dispositions des articles 22 à 26 de la loi n° 52-1102 du 30 décembre 1952.

(4) Les comptables des établissements publics et des établissements semi-publics ont été considérés comme des comptables indépendants. Par suite, les chiffres inscrits dans les colonnes dépenses et recettes décrivent les relations de la trésorerie proprement dite de l'Etat avec la trésorerie des offices et non pas les opérations budgétaires des offices eux-mêmes.

UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

NUMÉRO d'ordre.		OPÉRATIONS EFFECTUÉES entre le 1er janvier et le 28 février 1955.		OPÉRATIONS EFFECTUÉES pendant le mois de	
		Dépenses.	Recettes.	Dépenses.	Recettes.
		Millions de francs.			
	C. — OPERATIONS DES COLLECTIVITES ADMINISTRATIVES (1)				
191	Départements	72.845	60.478		
192	Communes et établissements locaux	180.012	182.179		
193	Etablissements régionaux	1.468	711		
194	Territoires d'Afrique du Nord	571.995	563.427		
195	Territoires d'outre-mer	151.636	161.885		
196	Etats associés	13.394	13.860		
197	Gouvernement de la Sarre	13.473	9.177		
	Total	1.016.853	991.717		
	Dont en devises et francs à l'étranger	535	7		
	D. — OPERATIONS DES AUTRES CORRESPONDANTS				
201	Dépôts au Trésor: fonds particuliers des comptables	68.225	71.415		
202	Autres dépôts au Trésor	185.967	184.897		
203	Fonds consignés au Trésor par divers	30.207	33.906		
204	Opérations diverses pour compte de particuliers	7.721	5.139		
207	Reliquats appartenant à des particuliers	82.336	71.708		
217	Opérations pour le compte du Crédit foncier	11.240	4.501		
219	Comptes courants des banques des territoires d'outre-mer et des Etats associés.	24.839	26.581		
225	Opérations diverses	593	575		
	Total	411.128	399.022		
	Dont en devises et francs à l'étranger	21.806	22.651		

(1) Les territoires d'Afrique du Nord (à l'exception de l'Algérie) et d'outre-mer, les départements, les communes, les offices départementaux et d'outre-mer utilisent comme comptables les comptables du Trésor. Par suite, les chiffres exprimés dans les colonnes dépenses et recettes décrivent la totalité des opérations effectuées sur l'ordre ou pour le compte des collectivités locales (période complémentaire du budget 1954, période d'exécution du budget 1955, comptes hors budget).

VII. — OPERATIONS AFFECTANT LA DETTE DE L'ETAT

Les opérations affectant la dette de l'Etat comprennent deux grandes subdivisions: d'une part, les mouvements de la dette non échue; d'autre part, les opérations des emprunts échus. Les détails de ces opérations figurent dans la situation de la dette publique sous les numéros de rubriques qui sont regroupés dans la marge du tableau ci-dessous (§§ A et B).

NUMÉROS des rubriques de la situation de la dette publique.		OPÉRATIONS EFFECTUÉES entre le 1er janvier et le 28 février 1955.		OPÉRATIONS EFFECTUÉES pendant le mois de	
		Échéances ou remboursements. — Dépenses	Émissions ou avances. — Recettes	Échéances ou remboursements — Dépenses	Émissions ou avances — Recettes
		Millions de francs.			
	A. — MOUVEMENTS DE LA DETTE NON ÉCHUE				
	***a*) Dette intérieure.**				
300 et 301	1. Dette perpétuelle	2	»		
305 à 375	2. Dette amortissable à long, moyen et court terme à échéances massives	6.676	103.199		
380 à 388	3. Bons du Trésor	151.168	116.866		
395	4. Traites de dépenses publiques	47.901	39.398		
396 à 410	5. Engagements envers les instituts d'émission	181.900	179.300		
	Total	403.577	439.463		
	***b*) Dette extérieure.**				
415 à 430	1. Dette amortissable à long terme, à moyen et court terme à échéances massives	1.202	»		
435	2. Echéances indéterminées	»	»		
440 à 454	3. Crédits ou avances de gouvernements ou organismes étrangers ou internationaux	7.815	»		
	Total	9.017	»		
	Totaux du paragraphe A	412.594	439.463		
	Dont en devises et francs à l'étranger	»	»		
	B. — OPERATIONS SUR EMPRUNTS ECHUS				
	***a*) Dette intérieure.**				
500 à 530	1. Emprunts et bons échus	127.198	125.807		
531 et 535	2. Bons à intérêt progressif remboursables à vue	25.342	41.238		
	Total	152.540	167.045		
	***b*) Dette extérieure.**				
540 à 585	1. Emprunts et bons échus	12.689	13.784		
590 et 591	2. Bons remboursables à vue	»	»		
	Total	12.689	13.784		
	Totaux du paragraphe B	165.229	180.829		
	Dont en devises et francs à l'étranger	12.678	»		
	C. — OPERATIONS CONSTATEES EN ATTENUATION DES RESSOURCES OU DES CHARGES DE LA DETTE DE L'ETAT				
600	Différences de change (1re section)	»	»		
615	Lots ou primes de remboursement (2e section)	5.113	»		
625	Charges ou profits accessoires ou divers (3e section)	»	»		
	Amortissements budgétaires ou de la caisse autonome (1re section).				
630	Amortissements budgétaires	»	»		
635	Amortissements de la caisse autonome	»	12.305		
	Total	5.113	12.305		

UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

VIII. — TABLEAUX ANNEXES

I. — RELATIONS DU TRESOR AVEC LES INSTITUTS D'EMISSION D'OUTRE-MER (1)

	OPERATIONS EFFECTUÉES entre le 1er janvier et le 28 février 1955.		OPERATIONS EFFECTUÉES pendant le mois de	
	Dépenses.	Recettes.	Dépenses.	Recettes.
	Millions de francs.			
A. — Banque de l'Algérie et de Tunisie	7.094	12.164		
B — Banque d'Etat du Maroc	7.975	12.075		
C. — Banque de l'Afrique occidentale française	15.642	12.950		
D. — Banque de l'Indochine	681	566		
E. — Banque de Madagascar	3.679	5.219		
F — Banques nationales du Cambodge, du Laos et du Vietnam	49.333	57.745		
G. — Caisse centrale de la France d'outre-mer	10.491	8.566		
Totaux	94.895	109.285		

(1) Les chiffres indiqués au présent tableau proviennent des lignes nos 3, 3 *bis*, 3 *ter*, 176 *bis*, 219 et 405.

II. — OPERATIONS FAITES EN DEVISES ET EN FRANCS A L'ETRANGER

A. — Situation d'ensemble.	Millions de francs.
Au 1er janvier 1955, les encaisses du Trésor en devises et francs à l'étranger s'élevaient à	33.805
Pendant les deux premiers mois de l'année, les recettes ont atteint	25.951
Il y a lieu d'ajouter, pour approvisionnement des encaisses des agents payeurs à l'étranger par l'intermédiaire de la Banque de France, la somme de	7.803
Soit un total de	67.559
Les dépenses ont atteint	45.172
Par suite, au 28 février 1955, les encaisses du Trésor en devises et francs à l'étranger s'élevaient à	22.387

B. — Résumé général des recettes et des dépenses faites en devises et francs à l'étranger.	OPÉRATIONS EFFECTUÉES entre le 1er janvier et le 28 février 1955.		OPÉRATIONS EFFECTUÉES pendant le mois de	
	Dépenses.	Recettes.	Dépenses.	Recettes.
	Millions de francs.			
Recettes et dépenses du budget général (IV)	2.964	508		
Comptes spéciaux du Trésor (V § A à G)	3.229	2.787		
Avances du Trésor remboursables à court terme (V § H)	531	2		
Opérations des services d'Etat dotés d'un budget annexe (VI § A)	695	»		
Opérations des établissements publics et des établissements semi-publics (VI § B)	275	1		
Opérations des collectivités administratives (VI § C)	565	7		
Opérations des autres correspondants (VI § D)	21.806	22.651		
Opérations affectant la dette de l'Etat (VII). A. — Mouvements de la dette non échue.				
Opérations affectant la dette de l'Etat (VII). B. — Opérations sur emprunts échus	12.678	»		
Fonds en route, chevauchements comptables et apurement des comptes d'attente	2.419	»		
Total	45.172	25.951		

III. — DEVELOPPEMENT DES OPERATIONS DES COMPTABLES DES POSTES, TELEGRAPHES ET TELEPHONES DU 1er JANVIER AU 28 FEVRIER 1955

A. — Situation d'ensemble.

		Millions de francs.
Pendant les deux premiers mois de l'année, les recettes des comptables des postes ont atteint		4.670.163
Leurs dépenses ont atteint		4.697.702
Soit un excédent de dépenses de		27.539
représenté : à concurrence de par une augmentation des encaisses des comptables des postes.	+ 2.521	
à concurrence de par les mouvements des comptes courants et des comptes de règlements entre l'administration des postes, télégraphes et téléphones et le Trésor, suivant détail au § C ci après.	+ 25.018	

B. — Résumé des recettes et des dépenses.

	OPÉRATIONS EFFECTUÉES entre le 1er janvier et le 28 février 1955		OPÉRATIONS EFFECTUÉES pendant le mois de	
	Dépenses.	Recettes.	Dépenses.	Recettes.
	Millions de francs.			
Opérations concernant le budget général.				
Exercice 1954. — Période complémentaire	»	»		
Exercice 1955. — Période d'exécution	17.040	2.605		
Règlements avec le Trésor	2.896	19.068		
Opérations concernant les emprunts du Trésor :				
Emissions et versements au Trésor	31.086	32.624		
Payements et remboursements par le Trésor	16.472	15.900		
Avances au Trésor	»	»		
Opérations du budget annexe des postes, télégraphes et téléphones (y compris les opérations de la 2e section) :				
Exercice 1954. — Période complémentaire	6.450	»		
Exercice 1955. — Période d'exécution	23.510	33.560		
Opérations concernant la caisse nationale d'épargne :				
Recettes et dépenses effectives (1)	27.767	44.251		
Règlements avec la caisse nationale d'épargne	47.153	30.349		
Opérations concernant la caisse des dépôts et consignations	451	5.350		
Opérations concernant les autres établissements d'Etat	4	2		
Opérations concernant les collectivités administratives	58	104		
Transferts de fonds p/c de particuliers :				
Mandats français	1.256.966	1.254.500		
Mandats internationaux	2.119	3.180		
Mandats d'outre-mer et divers correspondants hors métropole	18.310	21.732		
Autres opérations p/c de particuliers	9.277	16.390		
Opérations concernant les offices étrangers	54.479	14.843		
Comptes courants postaux (2)	3.183.622	3.169.440		
Fonds en route, chevauchements comptables et apurement des comptes d'attente	»	7.765		
Totaux généraux	4.697.702	4.670.163		
C. — Mouvements des comptes courants et comptes de règlements entre l'administration des postes, télégraphes et téléphones et le Trésor.				
Compte courant au Trésor de l'agent comptable des postes, télégraphes et téléphones	»	13.575		
Comptes courants postaux des comptables du Trésor	»	9.404		
Autres comptes de règlements	»	2.039		
Totaux	»	25.018		
Soit un excédent de recettes de	»	25.018		

Correspondant à l'excédent de dépenses des opérations mentionnées page 1821, cadre VI, § A, « Opérations des services d'Etat dotés d'un budget annexe », sous la rubrique : « Postes, télégraphes et téléphones ».

(1) Dont 27.038 millions de « retraits » et 43.766 millions de « dépôts ».
(2) A l'exclusion des comptes ouverts au nom des comptables des postes et des comptables du Trésor.

UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Evolution de la Dette publique de l'Etat, de la Caisse autonome d'amortissement et du budget annexe des Postes, Télégraphes et Téléphones et situation au 28 février 1955.

La présentation inspirée dans une certaine mesure des règles du plan comptable général est répartie en deux grandes subdivisions retraçant : d'une part, l'évolution de la dette non exigible; d'autre part, le montant de la dette devenue exigible, les échéances à régler et les payements effectués.

Il convient de préciser que la différence qui apparaît entre le montant de la dette publique de l'Etat au 31 décembre 1952 et la reprise au 1er janvier 1953 provient des valeurs du Trésor échues et non remboursées à la fin de l'année 1952.

En ce qui concerne les opérations effectuées dans les territoires d'outre-mer, les chiffres pris en considération sont ceux des derniers documents parvenus.

TABLEAU RECAPITULATIF (en millions de francs).

CATÉGORIES DE DETTES	SITUATION DE LA DETTE AU			ÉVOLUTION DE LA DETTE entre le 1er janvier et le 28 février 1955.		SITUATION de la dette au 28 février 1955.
	31 décembre 1952.	31 décembre 1953.	31 décembre 1954.	Diminution.	Augmentation	
I. — DETTES DE L'ETAT						
A. — Dette non exigible.						
a) Dette intérieure.						
I. — Dette perpétuelle	107.539	98.111	98.078	2	»	98.076
II. — Dette amortissable à long, moyen et court terme à échéances massives	1.241.227	1.310.625	1.473.512	6.666	103.199	1.570.075
III. — Bons du Trésor et traites de dépenses publiques	1.302.520	1.472.769	1.669.304	212.009	156.364	1.613.659
IV. — Engagements envers les instituts d'émission	652.062	879.930	811.930	184.900	179.900	809.930
Totaux de la dette intérieure	3.303.348	3.760.835	4.055.854	403.577	439.463	4.091.740
b) Dette extérieure.						
I. — Dette amortissable à long, moyen et court terme à échéances massives	430.128	392.079	361.651	1.202	»	360.449
II. — Echéances indéterminées	42.343	53.527	»	»	»	»
III. — Crédits ou avances de gouvernements ou organismes étrangers internationaux	607.278	580.849	554.111	7.815	»	546.296
Totaux de la dette extérieure	1.079.749	1.026.455	915.762	9.017	»	906.745
Total de la dette de l'Etat non exigible	4.383.097	4.817.290	4.971.616	412.594	439.463	4.998.485
B. — Dette exigible.						
a) Dette intérieure.						
I. — Emprunts et bons échus	10.856	12.541	17.411	127.198	125.807	16.020
II. — Bons à intérêt progressif remboursables à vue	221.305	312.686	375.718	25.342	41.238	391.614
Total de la dette intérieure	232.161	325.227	393.129	152.540	167.045	407.634
b) Dette extérieure.						
I. — Emprunts et bons échus	113	122	118	12.689	13.784	1.213
II. — Bons remboursables à vue	216.070	212.560	203.810	»	»	203.810
Total de la dette extérieure	216.213	212.682	203.928	12.689	13.784	205.023
Total de la dette exigible	448.374	537.909	597.057	165.229	180.829	612.657
Total de la dette de l'Etat	4.831.471	5.355.199	5.568.673	577.823	620.292	5.611.142
Dont { Dette intérieure	3.535.509	4.116.062	4.448.983	556.117	606.508	4.499.374
Dont { Dette extérieure	1.295.962	1.239.137	1.119.690	21.706	13.784	1.111.768
II. — DETTE PROPRE DE LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT						
a) Dette intérieure	35.283	33.725	32.051	142	»	31.909
b) Dette extérieure	»	»	»	»	»	»
Total de la dette propre de la caisse autonome d'amortissement	35.283	33.725	32.051	142	»	31.909
III. — DETTE PROPRE DU BUDGET ANNEXE DES POSTES, TELEGRAPHES ET TELEPHONES						
a) Dette intérieure	13.627	26.528	48.046	66	»	47.980
b) Dette extérieure	2.025	1.417	»	»	»	»
Total de la dette propre du budget annexe des postes, télégraphes et téléphones	15.652	27.945	48.046	66	»	47.980

I. — EVOLUTION ET SITUATION DE LA DETTE PUBLIQUE DE L'ETAT EN 1955

A. — Dette de l'Etat non exigible.

A. — DETTE INTERIEURE

I. — Dette perpétuelle. (En millions de francs.)

NUMÉRO d'ordre.	DÉSIGNATION DES DIFFÉRENTS FONDS	SITUATION de la dette au 1er janvier 1955.	OPÉRATIONS EFFECTUÉES entre le 1er janvier et le 28 février 1955.		SITUATION de la dette au 28 février 1955.
			Diminution.	Augmentation.	
300	Rentes 3 p. 100	23.145	2		23.143
301	Rentes 5 p. 100 1949	74.933	»		74.933
	Totaux	98.078	2		98.076

II. — Dette amortissable à long, moyen et court terme à échéances massives.

(En millions de francs.)

NUMÉRO d'ordre.	DÉSIGNATION DES DIFFÉRENTS FONDS	SITUATION de la dette au 1er janvier 1955.	OPÉRATIONS EFFECTUÉES entre le 1er janvier et le 28 février 1955.		SITUATION de la dette au 28 février 1955.
			Diminution.	Augmentation.	
	Emprunts amortissables à long terme (1re section).				
305	1° Rentes sur l'Etat amortissables:				
	5 p. 100 1920, 60 ans remboursables à 150 F	11.528	181	»	11 347
	3 p. 100 1942, 60 ans et 2 mois	2.293	12	»	2 281
	3,50 p. 100 1942 1952, 60 ans	6.495	16	»	6.479
	3 p. 100 1945-1951, 60 ans et 3 mois	21.021	72	»	20 949
	3,50 p. 100 1952, 60 ans	399.652	4.363	»	395.289
	4,50 p. 100 1952, 60 ans	8.772	»	»	8.772
310	2° Obligations du Trésor amortissables:				
	4,50 p. 100 1933-1948, 60 ans remboursables à 150 F	6.302	»	»	6.302
	4 p. 100 1934-1951, 50 ans remboursables à 140 F	5.325	»	»	5.325
	4,50 p. 100 1935, 30 ans	534	»	»	534
	3,50 p. 100 1943-1953, 30 ans	4.162	35	»	4.127
	3,50 p. 100 1944, 30 ans	2.174	2	»	2.172
315	3° Obligations du Crédit national émises pour le compte de l'Etat:				
	4 p. 100 1941, 50 ans	10.750	»	»	10.750
	3,50 p. 100 février 1942, 50 ans et 3 mois	4.879	3	»	4.876
	3,50 p. 100 octobre 1942, 50 ans et 3 mois	5.937	31	»	5.906
	3,50 p. 100 1943, 50 ans et 3 mois	6.031	7	»	6.024
	3 p. 100 juillet 1945, 50 ans	19.828	»	»	19.828
	3 p. 100 juillet 1946, 50 ans	30.693	»	»	30.693
	6 p. 100 1950, 30 ans	25.502	473	»	25.029
320	4° Bons de la caisse nationale de crédit agricole:				
	4,50 p. 100 1935, 25 ans	504	129	»	375
326	5° Emissions diverses:				
	Emprunt libératoire 3 p. 100 1948, 10 ans	49.587	»	»	49.587
	Totaux de la 1re section	621.969	5.324	»	616 645

UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

NUMÉRO d'ordre.	DÉSIGNATION DES DIFFÉRENTS FONDS	SITUATION de la dette au 1er janvier 1935	OPÉRATIONS EFFECTUÉES entre le 1er janvier et le 28 février 1935. Diminution.	Augmentation.	SITUATION de la dette au 28 février 1935.
	Emprunts remboursables par annuités à long terme (2e section).				
330	1° Engagements envers la caisse des dépôts et consignations pour prêts d'intérêt économique, agricole ou social:				
	Loi du 7 juillet 1934 et décret du 11 septembre 1934 (plan Marquet)	1.712	»	»	1.712
	Habitations à loyer modéré	165.156	»	18.921	184.077
	Crédit immobilier	42.527	»	3.942	46.469
	Fonds commun du travail (habitations à loyer modéré et crédit immobilier)	134	»	»	134
	Habitations à loyer modéré améliorées	194	»	»	194
	Loyers moyens	126	»	»	126
	Adduction d'eau potable et réparation de chemins vicinaux	127	»	»	127
	Electrification des campagnes	577	»	»	577
	Sinistrés du Sud-Ouest	137	»	»	137
	Crédit agricole (moyen terme)	23	»	»	23
	Crédit agricole (long terme)	134	»	»	134
	Equipement rural	837	»	»	837
	Assainissement du marché de la viande	5	»	»	5
	Prêts aux collectivités (loi du 14 octobre 1910)	1.364	»	»	1.364
	Prêts pour l'amélioration du logement rural (décret-loi du 24 mai 1938 et loi du 15 mai 1941)	221	»	»	221
	Prêts pour travaux de circonstance (ordonnance du 1er mai 1945)	332	»	»	332
335	2° Engagements divers au profit de la caisse des dépôts et consignations:				
	Rachat de bons du Trésor à trois et cinq ans 1922	»	»	»	»
	Remboursement des obligations de l'emprunt extérieur 7 1/2 p. 100 1921	209	»	»	209
	Amortissement des obligations de l'emprunt extérieur 4 p. 100 1939	859	17	»	842
	Semestrialités remises en contrepartie du prêt de 4 milliards de francs (décret du 4 mai 1913)	1.127	»	»	1.127
	Semestrialités remises en contrepartie des prêts de 10 et 12 milliards de francs (décrets des 20 mars et 5 septembre 1915)	17.179	»	»	17.179
	Annuités remises en vertu de l'article 4 de la loi du 22 juin 1922 et de l'article 75 de la loi du 26 mars 1927 (réforme monétaire en Alsace-Lorraine)	5	»	»	5
	Obligations du Trésor remises en vertu de la décision du 23 mai 1919	119.770	»	»	119.770
	Obligations du Trésor 4,50 p. 100 à cinq ans, remises en contre-valeur de bons du Trésor remboursés par anticipation	»	»	»	»
	Obligations du Trésor 5,30 p. 100 décembre 1919	3.318	»	»	3.318
	Obligations du Trésor 5,90 p. 100 1951	421	»	»	421
340	3° Engagements envers le Crédit foncier de France:				
	Prêts aux départements et communes des Bouches-du-Rhône et de Vaucluse (loi du 25 juillet 1890)	»	»	»	»
	Subventions aux communes directement atteintes par les événements de guerre (loi du 4 octobre 1919)	52	»	»	52
345	4° Engagements envers la Société nationale des chemins de fer français et envers des compagnies ou réseaux de chemins de fer:				
	Annuités dues aux compagnies de chemins de fer pour garanties d'intérêts de 1871-1872	1	»	»	1
	Annuités dues à la compagnie des chemins de fer P. L. M. (loi du 18 février 1898)	7	»	»	7
	Annuités dues à la compagnie des chemins de fer du P. O. pour les lignes échangées entre elle et l'Etat	15	»	»	15
	Annuités dues aux compagnies de chemin de fer (subventions et avances)	98	4	»	94
	Annuités servies aux réseaux secondaires de chemins de fer d'intérêt local	308	»	»	308
	Avances en argent et en travaux antérieures au 31 décembre 1937 (convention de 1883 et conventions subséquentes)	4.193	41	»	4.152
	Insuffisance d'exploitation des exercices 1911 à 1937	22.212	44	»	22.168
350	5° Engagements envers les collectivités locales:				
	Annuités attribuées en payement de subventions pour les travaux d'outillage national (loi du 11 juillet 1933)	79	3	»	76
	Annuités attribuées en payement d'avances pour l'achèvement du programme des constructions d'habitations à loyer modéré (loi du 27 juillet 1934 et décret du 30 septembre 1934)	85	1	»	84
	Annuités attribuées en payement de subventions pour l'exécution de travaux d'équipement rural	9.949	»	421	10.370
	Annuités attribuées en payement de subventions pour l'exécution de travaux d'équipement des ports et de défense contre les eaux et contre la mer (loi du 1er octobre 1918)	93	»	66	159
	A reporter (2e section)	393.619	110	23.350	416.859

NUMÉRO d'ordre.	DÉSIGNATION DES DIFFÉRENTS FONDS	SITUATION de la dette au 1er janvier 1955.	OPÉRATIONS EFFECTUÉES entre le 1er janvier et le 28 février 1955. Diminution.	Augmentation.	SITUATION de la dette au 28 février 1955.
	Report (2e section).....	303.619	110	23.350	416.859
355	6e Engagements envers les anciens actionnaires d'entreprises nationalisées:				
	Obligations de la Banque de France remises aux anciens actionnaires de cet établissement (loi n° 45-015 du 2 décembre 1945).....	3.223	269	»	2.954
	Parts bénéficiaires remises aux anciens actionnaires des banques nationalisées (loi n° 45-015 du 2 décembre 1945).....	10.067	239	»	9.828
	Obligations de la Banque d'Algérie remises aux anciens actionnaires de cet établissement (loi n° 46-1070 du 17 mai 1946).....	600	»	»	600
	Parts bénéficiaires remises aux anciens actionnaires des sociétés d'assurances nationalisées (loi n° 46-835 du 25 avril 1946).....	5.163	»	»	5.163
360	7° Emprunts des groupements de sinistrés et associations syndicales de reconstruction:				
361	Emprunts obligataires (articles 45 et suivants de la loi du 30 mars 1947)....	98.944	»	6	98 950
362	Emprunts auprès de la caisse des dépôts et consignations et de divers organismes	6.330	1	138	6.467
363	Emprunts auprès de banques sous forme de crédits.....	1.700	»	»	1.700
365	8° Engagements au profits de divers organismes, services ou particuliers:				
	Titres amortissables 3,25 0/0 1944 remis à la caisse des dépôts et consignations et à divers organismes d'assurance et de capitalisation.....	»	»	»	»
	Titres d'annuités trentenaires délivrés en payement d'indemnités pour dommages de guerre (loi du 31 juillet 1920).....	826	8	»	818
	Annuités remises pour le rachat des concessions de canaux (lois des 28 juillet et 1er août 1860 et 20 mai 1863).....	»	»	»	»
	Emprunts contractés auprès du fonds commun du travail par l'Office national des combustibles liquides.....	5	5	»	»
	Annuités servies à la Compagnie franco-espagnole du chemin de fer de Tanger à Fez (convention du 18 mars 1913 approuvée par la loi du 11 août 1914).....	1.370	»	»	1.370
	Amortissement des emprunts de la Compagnie de navigation sud atlantique (convention du 31 janvier 1928 et loi du 6 avril 1928).....	109	»	»	109
	Attributaires d'indemnités de dommages de guerre (indemnités d'éviction [loi du 26 août 1948]).....	754	1	38	791
	Emprunts des compagnies de navigation en vue de la construction de navires devenus la propriété de l'État (loi du 28 février 1948).....	1.444	»	»	1 444
	Total de la 2e section.....	524.454	633	23.532	547 353
	Emprunts à moyen ou à court terme à échéances massives (3e section).				
370	1° Obligations de la caisse autonome de la défense nationale 5 p. 100 1938-1948, 1950-1968	3.105	180	»	3 225
371	2° Emprunts de la caisse autonome de reconstruction:				
	Titres à 3, 6 ou 9 ans.....	196.912	»	15.475	212 387
372	3e Bons de la caisse nationale de crédit agricole à 20 ans (sans intérêt), émis en 1947-1950, remboursables à 200 p. 100.....	95	»	»	95
373	4° Emprunts du Trésor:				
	Obligations à 2, 4, 6 ou 8 ans 1952.....	33.606	»	»	33.606
374	5° Certificats d'investissements 5 p. 100 1953-1954 amortissables.....	90.422	»	63.489	153.911
375	6e Titres amortissables en 5 ans remis aux distillateurs.....	2.619	529	733	2 853
	Total de la 3e section.....	327.119	709	79.667	406.077
	RECAPITULATION				
	Emprunts amortissables à long terme (1re section).....	621.969	5.324	»	616 645
	Emprunts remboursables par annuités à long terme (2e section).....	524.454	633	23.532	547 353
	Emprunts à moyen terme ou à court terme à échéances massives (3e section)..	327.119	709	79.667	406 077
	Total de la dette amortissable à long, moyen ou court terme à échéances massives.....	1.473.542	6.666	103.199	1.570.075

UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

III. — Bons du Trésor et traites de dépenses publiques.

NUMÉRO d'ordre.	DÉSIGNATION DES DIFFÉRENTS FONDS	SITUATION de la dette au 1er janvier 1953.	OPÉRATIONS EFFECTUÉES entre le 1er janvier et le 28 février 1953. Diminution.	Augmentation.	SITUATION de la dette au 28 février 1953.
	Bons du Trésor (1re section).				
380	1° Bons du Trésor à 1 an	56.126	(1) 11.311	12.957	57.772
380 bis	2° Bons du Trésor à 2 ans	180.008	(1) 11.139	16.597	185.466
	3° Comptes courants de bons du Trésor:				
381	Catégorie A. — 75 à 105 jours	12.983	6.506	6.330	12.807
381 bis	Catégorie B. — 355 à 365 jours	45.340	11.039	(1) 7.903	39.204
381 ter	Catégorie C. — 715 à 725 jours	1.051.960	80.524	(1) 27.901	999.337
383	4° Bons de la reconstruction à 3 ans	4.357	629	»	3.728
384	5° Bons du Trésor à intérêt progressif de 3 mois à 3 ans (2)	61.065	39.930	45.178	66.313
	Total	1.411.739	161.168	116.866	1.364.497
395	Traites émises en règlement de dépenses publiques (5e section)	257.565	47.901	39.498	249.162
	Total des bons du Trésor et traites des dépenses publiques (*a*)	1.669.304	212.069	156.364	1.613.659

(1) Dont 785 millions d'opérations d'ordre, soit respectivement: 270 et 515 (transfert aux catégories B et C de bons à 1 an et 2 ans transformés en compte courant et inversement).

(2) Bons souscrits depuis moins de 3 mois. Les bons souscrits depuis plus de 3 mois sont remboursables à vue et figurent parmi la dette exigible.

(*a*) Le tableau des échéances est donné en annexe.

IV. — Engagements envers les instituts d'émission.

NUMÉRO d'ordre.	DÉSIGNATION DES DIFFÉRENTS FONDS	SITUATION de la dette au 1er janvier 1953.	OPÉRATIONS EFFECTUÉES entre le 1er janvier et le 28 février 1953. Diminution.	Augmentation.	SITUATION de la dette au 28 février 1953.
	1° Avances de la Banque de France:				
396	Avance permanente	50.000	»	»	50.000
397	Avances provisoires extraordinaires du 25 août 1940 au 20 juillet 1944	426.000	»	»	426.000
398	Avances provisoires (conventions des 29 septembre 1938, 29 février 1940, 9 juin 1940, 8 juin 1944, 24 juin 1947, 25 septembre 1947 et 22 janvier 1953)	195.000	5.000	»	190.000
401	Avances spéciales (convention du 11 juillet 1953)	140.000	179.900	179.900	140.000
	2° Avances de la Banque de l'Algérie et de la Tunisie:				
405	Avance permanente	80	»	»	80
	3° Engagements divers:				
410	Bons du Trésor à 3 mois renouvelables remis à la Banque de France en représentation de l'or belge	3.850	»	»	3.850
	Totaux	814.930	184.900	179.900	809.930

B. — DETTE EXTERIEURE

Cours des chancelleries au 1er janvier 1955: 1 dollar U. S. A. = 350 francs; 1 livre = 980 francs; 1 franc suisse = 81 francs; 1 franc belge = 7 francs; 1 couronne suédoise = 67,70 francs; 1 florin = 92,10 francs; 1 dollar canadien = 360 francs.

V. — **Situation en francs.** (En millions de francs.)

NUMÉRO d'ordre.	DÉSIGNATION DES DIFFÉRENTS FONDS	SITUATION de la dette au 1er janvier 1955.	OPÉRATIONS EFFECTUÉES entre le 1er janvier et le 28 février 1955. Diminution.	Augmentation.	SITUATION de la dette au 28 février 1955.
	I. — Dette amortissable à long, moyen et court terme à échéances massives.				
	Emprunts amortissables à long terme (1re section).				
415	Emprunt 4 p. 100 1939, 30 ans aux Pays-Bas et en Suisse	10 427	1.095	»	9.332
	Emprunts remboursables par annuités à long terme (2e section).				
420	1° Engagement envers les Etats-Unis (accord du 28 mai 1946, prêt-bail et autres créances militaires)	215.625	»	»	215 625
421	2° Engagements envers la commission maritime des Etats-Unis (accords des 28 mai et 9 décembre 1946 et accords ultérieurs, achats de navires)	9.924	107	»	9.817
422	3° Emprunts à l'étranger des groupements de sinistrés, port autonome du Havre (emprunt auprès de la Compagnie du canal de Suez, décret du 28 février 1950)	131	»	»	131
423	4° Emprunt du Crédit national à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, 3,25 p. 100 1947	85.117	»	»	85 117
	Total des emprunts à long terme	310.797	107	»	310 690
	Emprunts à moyen terme ou à court terme, à échéances massives (3e section).				
426	1° Bons du Trésor souscrits par divers correspondants étrangers:				
	Bons du Trésor souscrits par la Banque des règlements internationaux	»	»	»	»
428	2° Bons du Trésor à 6 mois renouvelables remis à des banques suisses	5.427	»	»	5.427
430	3° Emprunts à des banques étrangères:				
	Emprunt de 200 millions de dollars (banques américaines, contrat 17 août 1950)	35.000	»	»	35.000
	Total des emprunts à moyen ou à court terme à échéances massives	40.427	»	»	40.427
	RECAPITULATION				
	Emprunts amortissables à long terme (1re section)	10.427	1.095	»	9.332
	Emprunts remboursables par annuités à long terme (2e section)	310.797	107	»	310 690
	Emprunts à moyen terme ou à court terme à échéances massives (3e section)	40.427	»	»	40 427
	Total de la dette amortissable à long, moyen ou court terme à échéances massives	361.651	1.202	»	360 449
	II. — Emprunts à moyen terme ou à court terme, échéances indéterminées (6e section).				
	III — Crédits ou avances de gouvernements ou organismes étrangers ou internationaux.				
	Crédits de gouvernements étrangers et de banques étrangères (7e section).				
440	1° Crédits du gouvernement britannique:				
	Accords financiers des 25 mai 1945, 29 avril et 3 décembre 1946	58.270	»	»	58.270
443	2° Crédits du gouvernement des Etats-Unis:				
	Crédit de 30 millions de dollars consenti par les Etats-Unis d'Amérique pour l'achat de biens meubles en surplus situés sur les territoires des Etats-Unis (accord du 11 mars 1948)	1.157	11	»	1 146
446	3° Crédits du gouvernement du Canada:				
	Accords financiers des 9 avril 1946 et 20 août 1947	69.966	»	»	69 966
448	4° Crédits du gouvernement de la Nouvelle-Zélande:				
	Loi du 10 septembre 1947	4.900	»	»	4 900
	Avances d'organismes bancaires étrangers ou internationaux (8e section).				
	Avances de l'Export-Import Bank:				
450	Convention du 4 décembre 1945	139.497	3.208	»	136 289
451	Convention du 13 juillet 1946	201.361	4.586	»	196.765
452	Contrat du 28 octobre 1948	60.200	»	»	60 200
453	Contrat du 18 décembre 1950	3.640	»	»	3 640
454	Contrat du 18 avril 1952	15.120	»	»	15 120
	Total des crédits ou avances de gouvernements ou organismes étrangers ou internationaux	554.111	7.815	»	546 296
	Total de la dette extérieure	915.762	9.017	»	906.745

UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

V *bis*. — Situation en devises.

1° Situation de la dette en dollars U. S. A. et canadiens.

DÉSIGNATION DES DIFFÉRENTS FONDS	SITUATION de la dette au 1er janvier 1955.	OPÉRATIONS EFFECTUÉES entre le 1er janvier et le 28 février 1955.		SITUATION de la dette au 28 février 1955.
		Diminution.	Augmentation.	
Engagement envers les Etats-Unis (accord du 28 mai 1946; prêt-bail et autres créances militaires)	616.069.627	»	»	616.069.627
Engagement envers la commission maritime des Etats-Unis (accords des 28 mai et 9 décembre 1946 et accords ultérieurs; achats de navires)	28.355.770	305.800	»	28.049.970
Emprunts à l'étranger des groupements de sinistrés:				
Port autonome du Havre (emprunt auprès de la Compagnie du canal de Suez, décret du 28 février 1950)	375.000	»	»	375.000
Emprunt du Crédit national à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement 3,25 p. 100 1947	243.190.000	»	»	243.190.000
Emprunt de 200 millions de dollars (banques américaines, contrat du 17 août 1950)	100.000.000	»	»	100.000.000
Crédit de 50 millions de dollars consenti par les Etats-Unis d'Amérique pour l'achat de meubles, en surplus situés sur les territoires des Etats-Unis (accord du 11 mars 1948)	3.303.767	30.074	»	3.273.693
Crédit du gouvernement du Canada (accords financiers des 9 avril 1946 et 20 août 1947)	191.350.000	»	»	191.350.000
Avances de l'Export-Import Bank:				
Convention du 4 décembre 1945	398.564.500	9.167.000	»	389.397.500
Convention du 13 juillet 1946	575.315.000	13.130.000	»	562.185.000
Contrat du 28 octobre 1948	172.000.000	»	»	172.000.000
Contrat du 18 décembre 1950	10.400.000	»	»	10.400.000
Contrat du 18 avril 1952	43.200.000	»	»	43.200.000
Mobilisation de contrats d'achats « off shore »	»	»	»	»
Total	2.385.123.664	22.632.874	»	2.362.490.790

2° Situation de la dette en livres.

DÉSIGNATION DES DIFFÉRENTS FONDS	SITUATION de la dette au 1er janvier 1955.	OPÉRATIONS EFFECTUÉES entre le 1er janvier et le 28 février 1955.		SITUATION de la dette au 28 février 1955.
		Diminution.	Augmentation.	
Crédits du gouvernement britannique (accords financiers des 25 mai 1945, 29 avril et 3 décembre 1946)	59.459.005	»	»	59.459.005
Crédits du gouvernement de la Nouvelle-Zélande (loi du 10 septembre 1947)	5.000.000	»	»	5.000.000
Total	64.459.005	»	»	64.459.005

3° Situation de la dette en francs suisses et de la dette remboursable, à l'option des porteurs, en florins, francs suisses ou dollars (dette évaluée en francs suisses).

DÉSIGNATION DES DIFFÉRENTS FONDS	SITUATION de la dette au 1er janvier 1955.	OPÉRATIONS EFFECTUÉES entre le 1er janvier et le 28 février 1955.		SITUATION de la dette au 28 février 1955.
		Diminution.	Augmentation.	
Emprunt 4 p. 100 1939, 30 ans, aux Pays-Bas et en Suisse	128.734.840	13.516.100	»	115.218.740
Bons du Trésor à 6 mois renouvelables remis à des banques suisses	67.000.000	»	»	67.000.000
Bons du Trésor souscrits par la Banque des règlements internationaux	»	»	»	»
Total	195.734.840	13.516.100	»	182.218.740

B. — DETTE DE L'ETAT EXIGIBLE

VI. (En millions de francs.)

NUMÉRO d'ordre.	DÉSIGNATION DES DIFFÉRENTS FONDS	SITUATION de la dette au 1er janvier 1955.	OPÉRATIONS EFFECTUÉES entre le 1er janvier et le 28 février 1955		SITUATION de la dette au 28 février 1955.
			Diminution.	Augmentation.	
	A. — DETTE INTERIEURE EXIGIBLE				
	I. — Emprunts et bons échus.				
	Echéances en capital à la charge du Trésor. — 1re section.				
500	1° Rentes sur l'Etat, obligations et valeurs diverses du Trésor	42	»	»	42
508	3° Bons du Trésor à court terme (75 à 725 jours, 1 an et 2 ans)	8.797	122.152	122.764	9.409
510	4° Bons de la reconstruction à 3 ans	226	636	629	219
	Echéances en capital à la charge de la caisse autonome d'amortissement. — 3e section.				
515	Rentes sur l'Etat, obligations et valeurs diverses du Trésor	7.631	3.374	1.514	5.171
	Echéances en capital à la charge du Trésor et intérêts à la charge du budget général. — 4e section.				
520	1° Emissions diverses	829	56	»	773
	Echéances en capital et intérêts à la charge du budget général. — 5e section.				
525	Emprunt de la caisse autonome de la reconstruction. — Titres 3, 6 et 9 ans	»	»	»	»
	Echéances en capital à la charge de la caisse autonome d'amortissement et intérêts à la charge du budget général. — 6e section.				
530	Emprunts remboursables par annuités à long et moyen terme	486	980	900	406
	Total des emprunts et bons échus	17.411	127.198	125.807	16.020
	II. — Bons à intérêt progressif remboursables à vue.				
534	1° Bons au Trésor à intérêt progressif de 3 mois à 3 ans (1)	351.043	25.158	41.220	367.105
535	2° Bons de la défense nationale à intérêt progressif	24.675	184	18	24.509
	Total des bons à intérêt progressif remboursables à vue	375.718	25.342	41.238	391.614
	Total de la dette intérieure exigible	393.129	152.540	167.045	407.634
	B. — DETTE EXTERIEURE EXIGIBLE				
	I. — Emprunts et bons échus.				
	Echéances en capital à la charge du Trésor. — 1re section.				
540	1° Bons du Trésor souscrits par la Banque des règlements internationaux (B. R. I.)	»	»	»	»
544	2° Bons du Trésor à 2 mois, renouvelables 1 mois souscrits par la B. R. I.	»	»	»	»
547	5° Bons du Trésor à 6 mois renouvelables remis à des banques suisses	»	»	»	»
550	6° Avances de l'Export-Import Bank: mobilisation des contrats « off shore »	»	»	»	»
551	7° Emissions diverses	17	»	»	17
	Echéances en capital à la charge de la caisse autonome d'amortissement. 3e section.				
555	1° Emprunt à p. 100 1939 — 20 ans — aux Pays-Bas et en Suisse	26	»	1.095	1.121
556	2° Engagements envers la commission maritime des Etats-Unis (accords des 28 mai et 9 décembre 1946 et accords ultérieurs: achats de navires)	»	107	107	»
557	3° Emprunts à des banques étrangères	»	»	»	»
560	4° Bons du Trésor souscrits par divers correspondants étrangers	»	»	»	»
565	5° Emissions diverses	56	»	»	56
	Echéances en capital à la charge de la caisse autonome d'amortissement et intérêts à la charge du budget général. — 6e section.				
570	1° Engagement envers les Etats-Unis (accord du 28 mai 1946: prêt-bail et autres créances militaires)	»	»	»	»
571	2° Emprunts à l'étranger des groupements de sinistrés	»	»	»	»
572	3° Emprunts du Crédit national à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement: 3.50 p. 100 1947	»	»	»	»
573	4° Crédits du gouvernement britannique	»	»	»	»
576	5° Crédits du gouvernement des Etats-Unis	19	11	11	19
579	6° Crédits du gouvernement du Canada	»	»	»	»
585	7° Avances de l'Export-Import Bank	»	12.571	12.571	»
	Total des emprunts et bons échus	118	12.689	13.784	1.213
	II. — Bons remboursables à vue.				
590	3° Bons du Trésor à vue sans intérêts remis à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement	23.270	»	»	23.270
591	4° Bons du Trésor remis au Fonds monétaire international	180.540	»	»	180.540
	Total des bons remboursables à vue	203.810	»	»	203.810
	Total de la dette extérieure exigible	204.928	12.689	13.784	205.023
	Total de la dette de l'Etat exigible	597.057	165.229	180.829	612.657

(1) Bons souscrits depuis plus de 3 mois.

UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

II. — EVOLUTION ET SITUATION DE LA DETTE PROPRE DE LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT EN 1955

(En millions de francs.)

DÉSIGNATION DES DIFFÉRENTS FONDS	SITUATION de la dette au 1er janvier 1955.	OPÉRATIONS EFFECTUÉES entre le 1er janvier et le 28 février 1955.		SITUATION de la dette au 28 février 1955.
		Diminution.	Augmentation.	
A. — DETTE INTERIEURE				
Obligations 4 1/2 p. 100 1920-1949, 40 ans	4.109	1	»	4.108
Obligations 4 p. 100 1941, 50 ans et 3 mois	24.682	131	»	24.551
Obligations 3 1/2 p. 100 1943, 15 ans	3.260	10	»	3.250
Total	32.051	142	»	31.909
B. — DETTE EXTERIEURE				
Néant.	»	»	»	»

III. — EVOLUTION ET SITUATION DE LA DETTE PROPRE DU BUDGET ANNEXE DES POSTES, TELEGRAPHES ET TELEPHONES EN 1955

(En millions de francs.)

DÉSIGNATION DES DIFFÉRENTS FONDS	SITUATION de la dette au 1er janvier 1955.	OPÉRATIONS EFFECTUÉES entre le 1er janvier et le 28 février 1955.		SITUATION de la dette au 28 février 1955.
		Diminution.	Augmentation.	
A. — DETTE INTERIEURE				
Obligations 4 1/2 p. 100 1929, 1948	1.372	18	»	1.354
Obligations 4 p. 100 1941	4.043	30	»	4.013
Obligations 3 1/2 p. 100 1943	2.267	18	»	2.249
Bons 5 1/2 p. 100 1950, 10 ans	3.615	»	»	3.615
Bons 6 p. 100 1953, amortissables en 15 ans	13.224	»	»	13.224
Bons 6 p. 100 1954, amortissables en 15 ans	23.525	»	»	23.525
Total	48.046	66	»	47.980
B. — DETTE EXTERIEURE				
1° *Situation en francs.*				
Crédits consentis au Gouvernement français par le Crédit suisse et la Société de banque suisse	»	»	»	»
2° *Situation en devises.* (Dette en francs suisses.)				
Crédits consentis au Gouvernement français par le Crédit suisse et la Société de banque suisse	»	»	»	»

ANNEXE

TABLEAU DES ECHEANCES DES BONS DU TRESOR ET DES TRAITES DE DEPENSES PUBLIQUES

(En millions de francs.)

DÉSIGNATION DES DIFFÉRENTS FONDS	SITUATION générale au 28 février 1955.	ÉCHÉANCES exigibles au 28 février 1955.	ECHEANCES NON EXIGIBLES AU 28 FÉVRIER 1955				
			1955	1956	1957	1958	Total des échéances non exigibles
Bons du Trésor à 1 an	1.303.835	9.409	44.800	12.942	»	»	57.742
Bons du Trésor à 2 ans			58.029	110.862	16.575	»	185.466
Comptes courants de bons du Trésor. Catégorie A			12.807	»	»	»	12.807
Comptes courants de bons du Trésor. Catégorie B			31.570	7.634	»	»	39.204
Comptes courants de bons du Trésor. Catégorie C			374.863	616.975	17.399	»	999.237
Bons de la reconstruction à 3 ans	3.947	219	1.940	1.788	»	»	3.728
Bons de la défense nationale à intérêt progressif	24.509	24.509	»	»	»	»	»
Emissions diverses	773	773	»	»	»	»	»
Bons du Trésor à intérêt progressif 3 mois à 3 ans	433.418	367.105	66.313	»	»	»	66.313
Traites émises en règlement de dépenses publiques	249.162	»	249.162	»	»	»	249.162
Totaux	2.015.674	402.015	839.484	740.201	33.974	»	1.613.659
			1.613.659				

Ministère des finances et des affaires économiques.

Avis aux importateurs et aux exportateurs.

Soixante-troisième liste des personnes physiques et morales auxquelles l'agrément de commissionnaires en douane a été soit accordé, soit retiré, en vertu des dispositions de l'article 87 du code des douanes et de celles de l'article 14 de l'arrêté du 2 décembre 1952.

OCTROI D'AGREMENT

A. — PERSONNES PHYSIQUES

288 (1) Mussche (Eugène). — Lille (2). — Halluin, Risquons-Tout, Tourcoing et Comines (3).

289 Colombani (André). — Marseille. — Marseille.

290 Medecin (Simone), née Pasqualini. — Nice. — Nice.

291 Mora (Vincent). — Montpellier — Sète, pour les fruits et primeurs seulement.

292 Coulas (Robert). — Perpignan. — Mazamet.

Agrément provisoire. — Bernat (Michel). — Montpellier. — Sète.

Agrément provisoire. — Barandiaran (Joseph). — Bayonne. — Béhobie.

B. — PERSONNES MORALES

3003 (1) Société en nom collectif Allaire et Dupin. — Nantes (2). — Nantes (3).

3004 Société à responsabilité limitée Douane Flo-Por. — Paris. — Paris.

3005 Société à responsabilité limitée Riss et Cie. — Paris. — Dunkerque.

3006 Société à responsabilité limitée Etablissements Léon Grandcamp et Cie. — Le Havre. — Le Havre.

3007 Société anonyme Compagnie Venture-Weir. — Paris. — Cannes, pour les bagages et automobiles appartenant aux passagers des lignes maritimes dont la société est consignataire seulement.

EXTENSION D'AGREMENT

A. — PERSONNES PHYSIQUES

Néant.

B. — PERSONNES MORALES

2461 (1) Société générale des coopératives de consommation. — Paris (2). — Le Havre (4).

2584 Société à responsabilité limitée Agence maritime Vairon et Cie. — Paris. — Rouen.

2808 Société à responsabilité limitée Sarlaf. — Chambéry. — Paris, pour les fruits et primeurs seulement.

2917 Société anonyme Transports Theureau. — Paris. — Paris et Modane, mais pour les fruits et primeurs seulement.

RETRAITS D'AGREMENT

A. — PERSONNES PHYSIQUES

41 Mme veuve Eugène Mussche. — Lille (2). — Halluin, Risquons-Tout, Tourcoing et Comines (5) (6). Décédée.

287 Allaire (Charles). — Nantes. — Nantes (5) (6). Transformation en société.

345 Grandcamp (Léon). — Le Havre. — Le Havre (5) (6). Transformation en société.

473 Simon (Marcel). — Nice. — Saint-Raphaël (5) (6). Renonciation.

537 Evrard (Floride). — Paris. — Paris (5) (6). Transformation en société.

756 Dupin (Jean). — Nantes. — Nantes (5) (6). Transformation en société.

Agrément provisoire. Mora (Vincent). — Montpellier. — Sète (5) (6). Décédé.

B. — PERSONNES MORALES

2140 (1) Société anonyme Compagnie générale de navigation H. P. L. M. — Lyon (2). — Sarreguemines (5) (6). Renonciation.

2210 Société à responsabilité limitée H. de Villanfray. — Marseille. — Marseille (5) (6). Renonciation.

2260 Société Duclot fils. — Bordeaux. — Bordeaux (5) (6). Renonciation.

2661 Société Camionnage de la Chapelle, J. Perie. — Paris. — Paris (5) (6). Renonciation.

2783 Société anonyme Globe, transports. — Paris. — Bordeaux (5) (6). Renonciation.

2860 Société Compagnie marseillaise de voyage et de tourisme « Voyagence ». — Marseille. — Marseille (5) (6). Renonciation.

Agrément provisoire. Société Etablissements Michel Bernat. — Montpellier. — Sète (5) (6). Dissolution.

(1) Numéro du registre matricule.
(2) Direction des douanes de rattachement.
(3) Bureau de douane pour lequel l'agrément est accordé.
(4) Bureau de douane pour lequel est accordée l'extension d'agrément.
(5) Bureau de douane pour lequel l'agrément est retiré.
(6) Application des dispositions de l'article 14 de l'arrêté du 2 décembre 1952.

Ministère de l'éducation nationale.

Avis de vacance de chaire.

Par arrêté en date du 12 mai 1955, la chaire d'histoire, littérature et patois de Bourgogne de la faculté des lettres de l'université de Dijon (dernier titulaire: M. Drouot, décédé) est déclarée vacante.

Un délai de vingt jours à dater de la publication du présent arrêté au *Journal officiel* est accordé aux candidats pour faire valoir leurs titres.

Les dossiers de candidature, établis en double exemplaire, devront être adressés à la fois au directeur général de l'enseignement supérieur, président du comité consultatif des universités et au doyen de la faculté intéressée.

Avis de vacance d'emploi de conservateur de musée contrôlé.

Conformément aux dispositions de l'article 21 du décret du 31 août 1945, publié au *Journal officiel* du 12 septembre 1945, le poste de conservateur du musée ci-après désigné est déclaré vacant:

Corte (Corse): musée municipal.

Les candidats à cet emploi qui posséderaient les titres prévus par le décret précité et qui ne seraient pas déjà régulièrement inscrits sur les listes d'aptitude aux fonctions de conservateur de musée contrôlé, publiées au *Journal officiel* du 25 février 1955, devront, dans un délai d'un mois franc à dater de la publication du présent avis, faire acte de candidature auprès du ministre de l'éducation nationale (direction des musées de France, palais du Louvre, pavillon Mollien, Paris [1er]) en lui adressant leur dossier établi ainsi qu'il suit:

1° Une demande sur papier libre;
2° Un extrait d'acte de naissance sur papier libre;
3° Un extrait de casier judiciaire de moins de trois mois de date;
4° Un certificat de position militaire (pour les candidats hommes);
5° Une note sur leurs titres et travaux;
6° Des expéditions ou copies certifiées conformes des diplômes allégués à l'appui de la demande;
7° Un certificat d'un médecin choisi par le candidat, attestant qu'il est physiquement apte à remplir l'emploi considéré.

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 31, quai Voltaire.

Le Préfet, Directeur des Journaux officiels,
JEAN-PAUL MARTIN

COTE DES CHANGES

VERSEMENT TELEGRAPHIQUE

Derniers cours cotés en Bourse	Pays	Devise	Parité	Cours limites pratiqués par la Banque de France		Cours extrêmes cotés à la Bourse du 13 mai 1955.	
330 ..	États-Unis	1 $ U.S.A	350 .. (1)	.... ..	.... ..	330 ..	.... ..
354 90	Canada	1 $ can.	.... ..	.... ..	.... ..	355 40	.... ..
163 70	Côte Fse Somalis	100 F Djib.	164 0727	.... ..	.... ..	.... ..	.... ..
8333 ..	Allemagne occid.	100 D Mk	8333 33	8271 ..	8396 ..	8331 ..	8332 ..
699 95	Belgique	100 F b.	700 ..	694 75	705 75	700 10	700 05
5049 ..	Danemark	100 c. d	5037 22	5029 25	5103 25	5051 ..	5050 30
979 70	Gde-Bretagne ..	1 liv. st	980 ..	972 65	987 65	980 ..	979 90
4893 50	Norvège	100 c. n	4900 ..	4863 50	4937 ..	4897 ..	4896 ..
9249 50	Pays-Bas	100 fl.	9240 82	9141 60	9279 80	9240 ..	9248 ..
6739 ..	Suède	100 c. s	6765 625	6715 ..	6816 50	6742 ..	6740 ..
7069 ..	Suisse	100 f. s	8003 98	7914 ..	8064 ..	7093 ..	7092 ..
1336 25	Autriche	100 sch.	1346 15	1336 05	1356 25	1336 25	.... ..
999 25	Egypte	1 liv. ég	1005 04	997 ..	1013 ..	999 ..	997 ..
56 43	Italie	100 lire	56 008	55 59	56 43	56 43	.... ..
2785 ..	Mexique	100 pes	2800 ..	2779 ..	2821 ..	.... ..	.... ..
1208 25	Portugal	100 esc	1217 30	1208 25	1226 50	1208 25	.... ..
4897 50	Tchécoslovaquie	100 krs	4861 11	4824 50	4897 50	4897 50	.... ..
117 50	Yougoslavie ..	100 din	116 666	115 70	117 60	117 50	.... ..

Zone C. F. A	100 F C. F. A	200
Zone C. F. P	100 F C. F. P	550
Etats associés du Cambodge, du Laos et du Viet-Nam ...	100 piastres	1200

(1) Cours de référence défini par l'avis n° 421 de l'office des changes

UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

ANNONCES

Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, Paris
COMPTE CHÈQUE POSTAL 1.071.00, PARIS
et dans ses succursales des départements.

L'Administration et les éditeurs déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces

TIRAGES FINANCIERS

COMPAGNIE des CHEMINS de FER du MAROC

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE AU CAPITAL DE 300.000.000 DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: 280, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, A PARIS
Registre du commerce: Seine n° 181352.

Emprunt 4 1/2 0/0 1941-1955.

Présentation du tableau d'amortissement à partir du 1er mars 1956.

AU COURS de l'année qui sera expirée le :	LE MONTANT nominal des obligations à amortir au cours de ladite année sera au minimum de :	AU COURS de l'année qui sera expirée le :	LE MONTANT nominal des obligations à amortir au cours de ladite année sera au minimum de :
	Francs.		Francs.
1er mars 1956....	11.335.000	1er mars 1979....	31.190.000
— 1957....	11.840.000	— 1980....	32.590.000
— 1958....	12.375.000	— 1981....	34.060.000
— 1959....	12.930.000	— 1982....	35.590.000
— 1960....	13.515.000	— 1983....	37.195.000
— 1961....	14.120.000	— 1984....	38.865.000
— 1962....	14.760.000	— 1985....	40.615.000
— 1963....	15.420.000	— 1986....	42.445.000
— 1964....	16.115.000	— 1987....	44.355.000
— 1965....	16.840.000	— 1988....	46.350.000
— 1966....	17.600.000	— 1989....	48.435.000
— 1967....	18.390.000	— 1990....	50.615.000
— 1968....	19.220.000	— 1991....	52.890.000
— 1969....	20.085.000	— 1992....	55.270.000
— 1970....	20.985.000	— 1993....	57.760.000
— 1971....	21.930.000	— 1994....	60.360.000
— 1972....	22.920.000	— 1995....	63.075.000
— 1973....	23.950.000	— 1996....	65.915.000
— 1974....	25.025.000	— 1997....	68.880.000
— 1975....	26.155.000	— 1998....	71.980.000
— 1976....	27.330.000	— 1999....	75.220.000
— 1977....	28.560.000		
— 1978....	29.845.000	Total.....	1.491.900.000

LA SEQUANAISE VIE

Rectificatif au *Journal officiel* du 11 mai 1955: page 4671, 1re colonne, 3e insertion, parts bénéficiaires A, au lieu de: « 3.017 à 3.131 inclus », lire: « 3.107 à 3.131 inclus ».

AVIS DIVERS

Grande Compagnie des Télégraphes du Nord

SOCIÉTÉ ANONYME
SIÈGE SOCIAL: COPENHAGUE

MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le 14 juin 1955, à quatorze heures trente, dans le palais de la Bourse, à Copenhague.

ORDRE DU JOUR

1° Rapport sur l'exercice 1954;
2° Approbation des comptes et fixation du dividende;
3° Election au conseil d'administration;
4° Election de deux commissaires aux comptes pour l'exercice en cours.

A partir du 30 mai 1955, l'ordre du jour, les comptes vérifiés et les propositions qui seront présentés à l'assemblée générale seront tenus à la disposition des actionnaires dans les bureaux de la compagnie à Copenhague et à Londres, ainsi qu'à la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, à Paris, cette banque étant chargée par la société de recevoir les notifications de dépôts des actions en vue de ladite assemblée et de délivrer des pouvoirs aux actionnaires désirant se faire représenter à ladite assemblée et de leur remettre des cartes d'admission s'ils désirent y assister personnellement.

Le conseil d'administration.

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

DECLARATIONS
(Décret du 16 août 1901.)

14 avril 1955. Déclaration à la préfecture de police. **Office de documentation des associations (O. D. A.).** But: établir, au profit de ses adhérents ayant une activité non commerciale ou remplissant un service social, toutes liaisons et documentations pratiques facilitant l'accomplissement de leurs tâches, notamment en matière de loisirs collectifs, de culture populaire, d'éducation artistique, de formation civique et sociale. Siège social: 5, rue Faustin-Hélie, Paris.

14 avril 1955. Déclaration à la préfecture de police. **Club photociné de Noisy-le-Sec.** But: développement de la technique de l'art photographique et cinématographique. Siège social: 75, rue Jean-Jaurès, Noisy-le-Sec.

16 avril 1955. Déclaration à la sous-préfecture de Villefranche-sur-Saône. **Amicale classe 1940 de Thizy.** But: réunir tous les hommes nés entre le 1er janvier et le 31 décembre 1920 afin de resserrer les liens amicaux qui unissent les conscrits de cette classe. Siège social: café Chevalard, 43, rue J.-B.-Fournier, à Thizy (Rhône).

20 avril 1955. Déclaration à la sous-préfecture de Prades. **Société scolaire forestière et pastorale d'Ille-sur-Têt.** But: mise en valeur forestière, pastorale et toutes améliorations de la vie humaine en montagne. Siège social: école de garçons, Ille-sur-Têt (Pyrénées-Orientales).

Paris — Imprimerie des Journaux officiels, 31, quai Voltaire.

Vient de paraître :

SERVICES MÉDICAUX DU TRAVAIL

Les textes législatifs et réglementaires ainsi que la circulaire d'application relatifs à l'**ORGANISATION DES SERVICES MÉDICAUX DU TRAVAIL** ont été réunis en une brochure portant le **n° 1022,** mise en vente ou expédiée franco par la Direction des Journaux officiels, 31, quai Voltaire, Paris (7e), au prix de **60 F.**

(*Règlement par mandat-poste, chèque bancaire ou chèque postal* [*C. C. P.* 9063-13 *Paris*].)